



**HAULOTTE GROUP**

**Société Anonyme au Capital de 4.054.916, 97 euros**

**Siège social : La Péronnière - 42152 l'Horme**

**332 822 485 RCS Saint Etienne**

---

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

*En application de l'article L.451-1-2 I du Code Monétaire et Financier et des articles 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), la Société Haulotte GROUP a arrêté le rapport financier annuel devant être établi dans les quatre mois qui suivent la clôture de son exercice.*





## **I / RAPPORT DE GESTION ET DE GROUPE**

### **1 SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE**

#### **1-1 Secteurs d'activité – Gamme produits – Marché**

Haulotte Group est l'un des trois leaders mondiaux sur le marché de la nacelle élévatrice automotrice de personnes, en tant que constructeur généraliste, présent sur les principales familles de produits (nacelles télescopiques, articulées, ciseaux, mâts verticaux) et en tant que vendeur sur les cinq continents. La Société a complété sa gamme de produits avec le Chariot Elévateur Télescopique, lancé au printemps 2007.

Selon les statistiques données par la profession, la Société a conservé en 2009 ses parts de marché dans un marché mondial en diminution de -74% par rapport à 2008. Les marchés américains et européens ont été particulièrement touchés par la baisse de l'activité économique. Ceci a eu un impact significatif sur les filiales de distribution situées dans cette zone et, plus spécifiquement, l'Espagne et l'Angleterre. La plupart des filiales ont été réorganisées afin de faire face à la baisse d'activité, mais le Groupe a choisi de conserver ses différentes implantations afin de conserver la proximité avec ses clients et renforcer ses activités de services.

Haulotte Group a adapté son outil industriel en baissant considérablement le niveau de production de ses usines, adaptant ses effectifs et mettant en œuvre des mesures de chômage partiel. Une filiale de production a été créée en Chine et prépare le lancement des premières machines pour 2010. Des projets ont également été lancés sur le site de production américain pour servir le marché local. Ces nouvelles implantations sont des éléments majeurs pour notre compétitivité sur ces zones géographiques.

#### **1-2 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

L'exercice clos le 31 décembre 2009 soumis à l'approbation de l'assemblée générale statuant en matière ordinaire, est le vingt-cinquième exercice depuis la création de la Société.

Le chiffre d'affaires social de la Société a atteint 98 M€, en nette régression par rapport à l'exercice précédent (à savoir 359 M€). 66 % du chiffre d'affaires est destiné à l'exportation.

#### **1-3 Présentation des états financiers sociaux**

Les comptes sociaux de la société HAULOTTE GROUP SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont résumés dans le tableau ci dessous (chiffres en milliers d'euros) :





RESULTATS	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
CHIFFRES D'AFFAIRES	98.339	358.965
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18.899	31.272
RESULTAT FINANCIER	- 23.545	-61.914
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1.175	43.089
BENEFICE (OU PERTE)	-27.040	20.704

#### **1-4 Analyse des résultats sociaux**

Le chiffre d'affaires 2009 d'Haulotte Group SA est en baisse et s'élève à 98 M€. Fortement pénalisées par le ralentissement de l'économie mondiale et la restriction du crédit qui pèse sur les entreprises, les ventes de matériels ont fortement chuté.

Le résultat d'exploitation est fortement négatif. Cette dégradation résulte majoritairement de la chute du volume des ventes et de la sous-activité des sites de production.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 23,54 M€. Cette perte résulte essentiellement des provisions constatées sur les titres des filiales et des abandons de créances consentis à deux filiales.

La perte nette de l'année s'établit à -27,04 M€.

#### **1-5 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées**

L'exercice 2009 a été marqué par le très faible niveau d'activité partout dans le monde et le Groupe a réalisé des efforts permanents d'adaptation de son organisation et de ses structures pour minimiser les impacts sur ses résultats et préserver l'avenir.

Suite au rachat de la société Bil-Jax, la zone Nord Amérique a été réorganisée afin de mettre en œuvre des synergies et préparer la plateforme de production pour servir le marché local. Une filiale de production a également été créée en Chine et devrait être à même de vendre ses premières unités en 2010. Le réseau de distribution a été adapté avec une réduction des effectifs des filiales (principalement Espagne, Angleterre, Australie).

Haulotte Group a fait des efforts particuliers en 2009 pour réduire ses en-cours clients et favoriser la recherche de financements pour ses clients. Ceci s'est traduit par l'amélioration des délais de règlement de ses clients sur le 2ème semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.





### **1-6 Situation prévisible et perspectives d'avenir**

La visibilité sur le marché au début de l'année 2010 reste faible et le marché mondial ne devrait pas connaître de reprise au 1er semestre 2010. Dans ce contexte incertain, la priorité a été réaffirmée à la réduction de notre Besoin en Fond de Roulement et à la maîtrise de nos coûts fixes :

- maintien de la production au niveau de 2009 et poursuite des efforts de déstockage,
- nouvelles mesures de réorganisation de certaines filiales de distribution et renforcement des mesures de chômage partiel.

L'action commerciale sera renforcée sur les zones à plus fort potentiel (Asie et Amérique latine) ainsi que sur le marché américain où le Groupe souhaite augmenter significativement ses parts de marché.

L'objectif en matière de résultat opérationnel pour l'année 2010 est de dégager une marge brute d'autofinancement équilibrée et de dégager de la trésorerie additionnelle grâce à la baisse des stocks.

La liquidité du Groupe est assurée également par des lignes de financement court et moyen terme contractualisées dans le cadre du crédit syndiqué.

### **1-7 Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice**

Suite à la rupture du respect de ses ratios financiers intervenue sur le second semestre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, Haulotte Group est parvenu à un accord avec ses banquiers fixant les nouvelles conditions applicables sur ce crédit jusqu'à son échéance de juillet 2013.

Cet accord prévoit l'ouverture d'une période de suspension des tests de ratios financiers prévus au contrat initial pour une durée de 24 mois avec la mise en place d'un ratio de liquidité qui sera testé les 31 mars 2010 et 2011. Il définit les nouvelles conditions de rémunération des prêteurs et prévoit la transformation d'une partie des lignes de crédit amortissables en crédit revolving pour un montant de 50 M€.

### **1-8 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de leur situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter aux paragraphes 1-1 à 1-5 ci-avant et 1-10 et 1-11 ci-après.

### **1-9 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

La Société ayant externalisé en grande partie sa production, le principal risque réside dans la capacité d'approvisionnement de ses fournisseurs. La diversification des fournisseurs, largement entamée depuis plusieurs années, doit continuer pour éviter les ruptures d'approvisionnement. Un suivi de la situation financière des fournisseurs les plus sensibles a été mis en place fin 2008 afin d'anticiper les conséquences éventuelles de la crise économique actuelle.





La position du Groupe sur les continents européen, américain et asiatique lui permet de produire ses différentes gammes de produits avec des coûts dans différentes devises et renforcer ainsi sa compétitivité par rapport à ses deux principaux concurrents qui sont américains.

Le troisième risque significatif est la sensibilité de nos ventes aux restrictions de crédit sur les marchés financiers. La crise financière actuelle a eu un impact tout au long de l'année 2009 et pèsera encore sur les ventes en 2010. Haulotte Group assurera, pour ses clients stratégiques, le financement d'une partie des ventes, tout en maintenant un niveau de risque client raisonnable.

Le quatrième risque, inhérent à notre activité, est l'absence d'engagement à long terme des clients. Ceci s'est confirmé en 2009 avec un carnet de commandes ne représentant que quelques semaines d'activité. La visibilité restant faible pour 2010, il est important de continuer à accroître notre flexibilité.

#### **1-10 Exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie**

L'essentiel des ventes de la Société est réalisé auprès de son réseau de filiales de distribution. En dépit d'une forte pression concurrentielle, les filiales de distribution de la Société ont réussi à maintenir le niveau de leur prix de vente.

Le crédit syndiqué a été utilisé à hauteur de 221 M€ (position au 31 décembre 2009) pour un montant total disponible de 233,5 M€. Le tirage de ces lignes a permis d'assurer la liquidité du Groupe qui termine l'exercice avec une trésorerie (et équivalent de trésorerie) disponible de 65,8 M€. Suite à la rupture du respect des ratios financiers intervenue sur le second semestre 2009, Haulotte Group est parvenu à un accord avec ses banquiers en janvier 2010, fixant les nouvelles conditions applicables sur ce crédit jusqu'à son échéance de juillet 2013. Les échéances de remboursement pour 2010 et 2011 s'élèvent respectivement à 44,2 M€ et 45,2 M€, ce qui devrait laisser au Group la liquidité nécessaire pour sortir de la crise.

#### **1-11 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société - Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers**

La Société a recours à des dérivés de taux et de change type échange d'intérêts, et ventes à terme de devises (principalement en USD).

La Société n'a pas une politique de recours systématique à des instruments de couverture des risques de taux ou de change.

Des opérations sont néanmoins réalisées en fonction des opportunités du marché. Ces opérations s'inscrivent toutefois dans une logique de couverture d'actifs ou passifs existants, et non dans une logique de spéculation.

#### **1-12 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes**

Nous vous indiquons que les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.





### **1-13 Activités en matière de recherche et de développement**

Les efforts en matière de recherche et développement ont été maintenus afin de continuer à fournir à nos clients des solutions innovantes. Une plus grande vigilance a été apportée à la sélection des projets afin d'améliorer le retour sur investissement et nous situer au plus près des besoins de nos clients. Le développement de nouvelles solutions techniques nous a permis également de réduire le coût de production de certains modèles.

### **1-14 Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts relatifs aux dépenses somptuaires et aux amortissements**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 43.857,04 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt correspondant s'élève à 14.619 euros.

### **1-15 Décomposition des dettes fournisseurs de la Société par date d'échéance**

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 alinéa 1 et D.441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous un tableau indiquant la décomposition à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2009 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ainsi que le solde de ces dettes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

<b>Date d'échéance En 2010</b>	<b>Solde des fournisseurs 31/12/2009 en K€</b>
Janvier	8.208
Février	4.520
Mars	3.060
Avril	2.28
<b>Total</b>	<b>16.016</b>

Le solde des comptes fournisseurs au 31 décembre 2008 s'élevait à 40.141 K€.

### **1-16 Tableau des résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est joint en **Annexe 1**, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.





## **2 PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’EXERCICE**

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu’ils vous ont été présentés et qui font apparaître une perte de (27.040.421,30) euros.

Nous vous proposons d’affecter la perte de l’exercice clos le 31 décembre 2009 qui s’élève à la somme (27.040.421,30) euros, en totalité au compte « Report à nouveau » qui se trouverait ainsi ramené de 125.912.503,59 euros à 98.872.082,29 euros.

## **3 DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Afin de nous conformer aux dispositions de l’article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus bruts éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	Abattement
	Dividendes Par action	Autres revenus distribués		
2006	0,17			Taux 40%
2007	0,22			Taux 40%
2008	0,22			Taux 40%

## **4 FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **4-1 Prises de participations significatives ou prises de contrôle**

Nous vous informons que la Société n’a pris aucune nouvelle participation et n’a pris le contrôle d’aucune société au cours de l’exercice écoulé.

### **4-2 Aliénations d’actions intervenues pour régulariser les participations croisées**

Nous vous informons que la Société n’a pas eu à procéder à des aliénations d’actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par les articles L.233-29 et L.233-30 du Code de Commerce.

### **4-3 Cessions de participations**

Nous vous informons que la Société n’a cédé aucune participation au cours de l’exercice écoulé.

### **4-4 Activités des filiales et des sociétés contrôlées**

A la date de la clôture, Haulotte Group contrôle 31 sociétés dont l’activité est résumée ci-après (en milliers d’euros) :





Entités	% de détention	CA 2009 k€	CA 2008 k€	Bénéfice/ Perte 2009 k€	Bénéfice/ Perte 2008 k€
HAULOTTE FRANCE. SARL.	99,99%	32 375	69 512	-6 006	238
HAULOTTE SERVICE France SARL	100% par HAULOTTE FRANCE SARL	-	-	-1	-1
ABM INDUSTRIES SAS	100%	133	487	60	48
TELESCOPELLE SAS	100%	115	159	59	186
LEVANOR MAQUINARIA DE ELEVACION SA	91%	3 441	5 364	48	751
NOVE	100%	10 302	11 002	-252	33
HAULOTTE ARGES SRL	100%	2 949	19 352	-2 729	1 601
HAULOTTE CANTABRIA SL	99,96%	9 329	39 445	-4 420	-1 509
HAULOTTE HUBARBEITSBUHNEN GmbH	100%	19 123	53 443	332	2 962
HAULOTTE UK Ltd	100%	7 943	11 771	-10 301	-3 460
HAULOTTE ITALIA S.r.l.	99,00%	12 768	45 193	-1 025	1 893
HAULOTTE AUSTRALIA Pty Ltd	100%	8 978	11 103	924	-3 819
HAULOTTE IBERICA S.L	100%	15 744	75 454	-22 395	-2 402
HAULOTTE PORTUGAL PLATAFORMAS DE ELAVACAO UNIPERSSOAL LDA	100% par HAULOTTE IBERICA	-	-	-	-
HAULOTTE NETHERLANDS B.V	100%	3 656	10 349	-488	-864
HAULOTTE US Inc	100%	12 123	11 362	-12 694	-7 826
EQUIPRO / BIL-JAX (1)	100% par HAULOTTE US Inc.	30 038	22 310	-398	129
HAULOTTE SCANDINAVIA AB	100%	7 103	24 025	-424	2 702
HAULOTTE DO BRAZIL Ltda	99,98%	7 278	13 059	1 974	-4 166
HAULOTTE VOSTOK OOO	100%	4 428	8 434	-1 884	-603
HAULOTTE POLSKA SP ZOO	100%	3 786	25 814	- 499	1 453
HAULOTTE SINGAPORE Ltd	100%	5 440	8 282	-574	40
HAULOTTE TRADING CO LTP	100%	3 694	1 822	-216	225
HAULOTTE ARGENTINE	100%	1 341	602	-242	-40
HAULOTTE MEXICO (2)	95%	584	3 144	-838	-553
HAULOTTE MIDDLE EAST	100%	8 721	18 985	1 068	1 383
HAULOTTE ACCESS EQUIPMENT MANUFACTURING (CHANGZHOU) CO. Ltd	100%	-	-	-214	-
MUNDIELEVACAO	90% par LEVANOR	3 361	4 167	107	-12
UK PLATFORMS Ltd	100% par HAULOTTE UK	9 155	13 866	1 329	- 2 936
(UK TRAINING) devenue Access Rental UK	100% par UK PLATFORM LTD	4 769	0	190	0
HORIZON HIGH REACH LIMITED	100%	2 441	2 915	190	727

1) Incluant les sociétés suivantes: BIL-Jax Inc, Bil Jax Planking Systems Inc, Bil-Jax Service Inc, Construction and Scaffold Supply Inc, Seaway Scaffold and Equipment Inc, Scaffold Design and Erection Inc, CSI Construction Supply International Inc, USA One Inc.

2) Incluant la société Haulotte Service SA de CV.







#### **4-5 Impact des filiales sur l'environnement**

L'essentiel des filiales consolidées n'a pas d'activité industrielle susceptible d'entraîner des conséquences nuisibles sur l'environnement.

Sociétés principalement de négoce, leur activité se limite au stockage temporaire de machines et de pièces de rechange. La manutention de carburants, huiles hydrauliques et batteries d'accumulateurs, exceptionnelle lors des opérations de stockage/déstockage, s'effectue toujours en univers sécurisé. Le recyclage de ces produits est toujours confié à des organismes agréés.

#### **4-6 Manière dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales**

Les salariés des filiales étrangères consolidées ont pratiquement tous été recrutés dans leurs bassins d'emploi. Les conditions d'embauche sont en général plus favorables que les conventions collectives locales. La Société s'efforce de créer les opportunités pour permettre, aux salariés qui le méritent, d'accompagner favorablement sa croissance.

### **5 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL**

#### **5-1 Evolution du capital au cours de l'exercice 2009**

Nous vous informons que par décision du Conseil d'administration du 11 mars 2009, la Société a procédé à l'annulation de 1.401.595 actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions propres, dans le cadre de l'autorisation consentie au Conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2008. Le capital a ainsi été réduit de 182.207,35 euros pour le ramener de 4.236.851,32 euros à 4.054.643,97 euros.

Nous vous informons, en outre, que 2.100 actions nouvelles ont été créées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, suite à la levée, par les salariés, d'options de souscription d'actions issues du plan n°3 du 8 juillet 2003. Le capital social a ainsi été augmenté de 273 euros passant ainsi d'un montant de 4.054.643,97 euros à 4.054.916,97 euros, divisé en 31.191.669 actions de 0,13 euros de valeur nominale chacune.

La modification du montant du capital social figurant dans l'article 7 des statuts a été constatée lors du conseil d'administration du 10 mars 2010.

#### **5-2 Franchissement de seuil et détention du capital et des droits de vote**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus de 5 %, de 10 %, de 15 %, de 20 %, de 25 %, de 33 %, de 50 %, de 66 % et de 90 % ou de 95 % du capital social ou des droits de vote ainsi que les modifications intervenues au cours de l'exercice :

- La société SOLEM SAS détient au 31 décembre 2009 plus de 50% du capital social (55,97%) et plus des deux tiers des droits de vote (73,67%) ;
- La société Kempen Management détient plus de 5% du capital social et plus de 3% des droits de vote (déclaration de franchissement de seuil du 27 octobre 2008).





Par ailleurs, la société UBS Investment Bank, Wealth Management and Corporate a déclaré, le 21 septembre 2009, avoir franchi le seuil statutaire de 1 % de détention du capital social ou des droits de vote de la Société ou tout autre multiple de ce pourcentage (détention de 3,38% du capital social et 2,15 % des droits de vote).

## **6 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACHAT, PAR LA SOCIETE, DE SES PROPRES ACTIONS**

En application de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce nouveau issu de l'ordonnance du 30 janvier 2009, nous vous informons que la Société a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les opérations suivantes sur ses propres actions :

- Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2009	0
- Cours moyen d'achat des actions au titre de l'exercice 2009	N/A
- Frais de négociation	0 €
- Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	0
- Cours moyen des ventes des actions au titre de l'exercice	N/A
- Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	1.401.595 actions
-	
- Nombre d'actions propres inscrites au nom de la société au 31 décembre 2009	1.837.823 actions
- Pourcentage de capital auto-détenu au 31 décembre 2009	5,89 %
- Valeur nette comptable des actions propres au 31 décembre 2009	11.831.403 €
- Valeur nominale des actions propres au 31 décembre 2009	238.916,99 €
- Valeur de marché des actions propres au 31 décembre 2009 (cours de 6,31 € à cette date)	11.596.663,13 €

La répartition par objectifs des actions propres au 31 décembre 2009 est la suivante :

<b>Objectifs de rachat</b>	<b>Nombre d'actions</b>
L'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme au contrat type de l'AFEI et à la nouvelle charte de déontologie de l'AMAFI du 23 septembre 2008, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 1er octobre 2008.	139.418
La couverture de plans d'options d'achat d'actions réservés aux salariés ou autres allocations d'actions dans les conditions prévues aux articles L.3332-1 et suivants et R.3332-4 du Code du travail ou allocation à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce des actions de la Société ou allocation d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion.	0
La conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable.	1.629.558
L'annulation des titres acquis sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale de la résolution autorisant le conseil d'administration à réduire le capital par annulation des actions auto détenues par la Société.	68.847
<b>TOTAL</b>	<b>1.837.823</b>

Aucune réallocation des actions de la Société à d'autres finalités ou objectifs n'a été réalisée.





## 7 EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS

Au 31 décembre 2009, le capital de la Société est composé de 31.191.669 actions. La capitalisation boursière au 31 décembre 2009 est de 200.562.431,60 €.

Le volume des transactions, au cours de l'exercice, a été le suivant :

Mois	Volume	Cours moyen	Plus haut	Plus bas
<b>Janvier 2009</b>	766 758	4.47	5.09	3.81
<b>Février 2009</b>	796 474	3.56	4.15	2.97
<b>Mars 2009</b>	1 327 398	3.03	3.68	2.40
<b>Avril 2009</b>	1 417 552	4.297	5.48	3.16
<b>Mai 2009</b>	745 594	4.98	5.25	4.61
<b>Juin 2009</b>	908 868	4.96	5.78	4.53
<b>Juillet 2009</b>	722 982	4.66	5.65	4.53
<b>Août 2009</b>	1 416 508	5.55	7.16	5.51
<b>Septembre 2009</b>	1 612 517	6.24	7.17	5.55
<b>Octobre 2009</b>	1 873 958	7.76	9.50	6.65
<b>Novembre 2009</b>	437 916	7.55	8.09	7.10
<b>Décembre 2009</b>	750 889	6.43	7.46	6.05

Au cours de l'exercice écoulé, le cours le plus élevé atteint par l'action HAULOTTE GROUP est de 9,50 € alors que le cours le plus bas est de 2,40 €

## 8 DIRIGEANTS – MANDATAIRES SOCIAUX

### 8-1 Intérêts des dirigeants dans le capital

Au 31 décembre 2009, la part des dirigeants mandataires sociaux dans le capital est la suivante :

- Monsieur Pierre SAUBOT, Président du conseil d'administration et Directeur Général, détient 13.189 actions, soit 0,042 % du capital social,
- Monsieur Alexandre SAUBOT, administrateur et Directeur Général Délégué, détient 990 actions, soit 0,003 % du capital social.

### 8-2 Liste des mandats sociaux

DIRIGEANTS CONCERNES	MANDATS EXERCES DANS LA SOCIETE	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIET
Pierre SAUBOT	Président du Conseil d'administration  Directeur Général  Administrateur	Président de la société SOLEM SAS, Représentant de HAULOTTE GROUP, Présidente de la société ABM INDUSTRIE SAS, Représentant de HAULOTTE GROUP, Présidente de la société TELESCOPELLE SAS, Co-Gérant de la SCI LA COQUILLE, Gérant de Société Commerciale du Cinquau,





		Gérant de la SCI LANCELOT, Administrateur de la société Valeur du Sud, Trésorier de la confédération nationale des vignerons indépendants de France, Président de la Fédération départementale du 64 des vignerons indépendants.
Alexandre SAUBOT	Directeur Général Délégué Administrateur	Directeur Général de la société SOLEM SAS, Représentant de HAULOTTE GROUP, Présidente de la société ABM INDUSTRIE SAS, Représentant de HAULOTTE GROUP, Présidente de la société TELESCOPELLE SAS, Gérant de la société HAULOTTE FRANCE SARL, Gérant de la société HAULOTTE SERVICES FRANCE SARL, Administrateur d'Haulotte Netherlands BV, Administrateur d'Haulotte Iberica, Administrateur d'Haulotte Portugal, Administrateur d'Haulotte Scandinavia, Administrateur d'Haulotte Italia, Gérant d'Haulotte GmbH, Administrateur d'Haulotte Polska, Directeur d'Haulotte UK, Directeur de UK Platforms, Directeur de UK Training, Directeur d'Haulotte Australia, Président d'Haulotte US, Directeur d'Haulotte Singapour, Représentant de HAULOTTE GROUP, Administrateur unique d'Haulotte Cantabria, Administrateur d'Haulotte Arges, Président d'Haulotte Trading (Shangai) co. Ltd, Administrateur d'Haulotte Mexico, Président de Locav Srl, Nove Srl, Directeur de Haulotte Middle East, Représentant de HAULOTTE GROUP, administrateur unique de HHR.
Elisa SAUBOT	Administrateur	NEANT
Hadrien SAUBOT	Administrateur	NEANT
José MONFRONT	Administrateur	Administrateur de la société Haulotte Trading Shangai co.Ltd.
Michel BOUTON	Administrateur	Président de la société PVI, Président de la société PVI HOLDING, Président Directeur Général de la société Escal, (filiale de la société PVI), Président de la société Sovibus (actionnaire minoritaire), de la société PVI.





Bertrand BADRE	Administrateur	Membre du Conseil de surveillance CACEIS, Administrateur Crédit Agricole Asset Management, Administrateur Crédit Agricole Covered Bonds, Administrateur FINAREF, Administrateur Newedge Group, Administrateur, Vice Président SFEF, Administrateur Sofiouest, Membre du Comité Exécutif Crédit Agricole SA, Directeur Finances Group Crédit Agricole SA, Membre du Comité de Direction Générale, Crédit Agricole SA.
----------------	----------------	--

### 8-3 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages de toute nature alloués au cours de l'exercice 2009, à chaque dirigeant mandataire social, par la Société, les sociétés contrôlées et la société contrôlante au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce ont été les suivantes :

Mandataires sociaux	Rémunération fixe * en euros		Rémunération variable* En euros		Avantage en nature
	2009	2008	2009	2008	
Pierre SAUBOT	175 500	175 500	50 000	80 000	Néant
Alexandre SAUBOT	169 000	169 000	90 000	110 000	Néant

(\*) Les rémunérations sont versées par la société SOLEM, société contrôlante, au titre des mandats sociaux détenus dans cette dernière.

Aucune rémunération ou jeton de présence n'est versé par la Société aux mandataires sociaux au titre de leur mandat social. Seuls leurs frais de déplacement pour se rendre aux séances du Conseil sont remboursés sur justificatifs.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite spécifique.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux mandataires sociaux, ni aucune action leur a été attribuée gratuitement.

La Société n'a pris aucun engagement de toute nature au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

### 8-4 Etat récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés et leurs proches, en application de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Les dirigeants de la Société n'ont communiqué à la Société aucune opération sur les titres qu'ils détiennent dans le capital de la Société, directement ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés et leurs proches au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.





#### **8-5 Opérations réalisées sur les titres de la Société par les membres du Comité Exécutif « assimilés aux dirigeants » en application de l'article L.621-18-2 b) du Code Monétaire et Financier**

Les membres du Comité exécutif « assimilés aux dirigeants » n'ont communiqué à la Société aucune opération sur les titres qu'ils détiennent dans le capital de la Société ou cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

#### **9 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2009, est inférieur à 3 %.

##### Attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés de la Société :

Nous vous informons qu'aucune attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice des salariés n'a été effectuée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

##### Options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés de la Société :

Nous vous informons qu'aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie au bénéfice des salariés de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

En revanche, 2.100 actions ont été souscrites en 2009 par les salariés suite à la levée d'options au titre du plan n°3 en date du 8 juillet 2003.

Le détail des options consenties et des actions souscrites dans ce cadre figure dans le rapport spécial établi en application de l'article L.225-184 du Code de commerce.

#### **10 INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

##### **10-1 Les effectifs**

L'effectif total comprend, les embauches en distinguant les contrats à durée déterminée et les contrats à durée indéterminée et en analysant les difficultés éventuelles de recrutement, les licenciements et leurs motifs, les heures supplémentaires, la main-d'œuvre extérieure à la Société et le cas échéant, les informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement.





## a) Effectifs au 31/12/2009

	Femmes	Hommes	Total 2009	Total 2008
Cadres	41	149	190	196
ETDAM	47	77	124	131
Ouvriers	47	289	336	365
Alternanc	0	2	2	2
Stagiaires	1	1	2	3
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>518</b>	<b>654</b>	<b>697</b>

Intérimaires hommes au 31/12 : 0 (2008 : 268.41)

Intérimaires femmes au 31/12 : 1 (2008 : 40.16)

Embauche :

EN NOMBRE	2009	2008
CDI	18	98
CDI SORTIS DANS L'ANNEE	1	11
CDI MUTES EN COURS D'ANNEE	0	0
CDD	1	10
STAGIAIRES	5	10
APPRENTI	0	1
CONTRATS PROFESSIONNALISATION	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>131</b>

Sorties :

EN NOMBRE	2009	2008
CDI SORTIS	55	67
MOTIFS DE SORTIES TOUS TYPE DE CONTRATS		
DEMISSIONS	15	39
AUTRES MOTIFS CDI	37	23
FIN DE CDD	4	21
RUPTURE ANTICIPEE CDD	0	1
RETRAITE	1	5
DECES	0	1
FIN DE STAGE	6	7
MUTATION VERS AUTRE STES	2	2
FIN D'ALTERNANCE	5	3
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>102</b>





## b) Heures supplémentaires

	Nombre	Montant
2006	16 831	217 230
2007	16 530	222 327
2008	74 217	1 007 383
2009	8 968	136 098
Ecart	- 65 249	- 871 285

La Société a mis en place dès janvier 2009, au regard de la faible activité, une période de travail « basse » sur la base de 35 heures hebdomadaires contre une période de travail « haute » en 2008 (sur une base 40 heures).

En conséquence, les heures supplémentaires réalisées en 2009 restent marginales et concernent les services administratifs et connexes à la production.

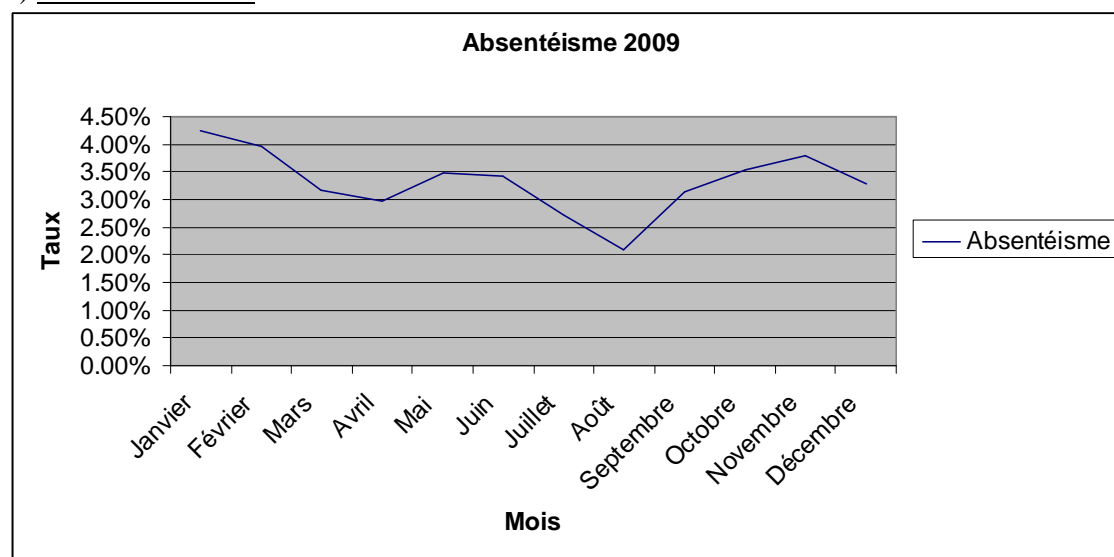
**10-2 Organisation du temps de travail et absentéisme**

 a) Temps de travail

Temps plein : 35H00 (soit 1 607 Heures)

Temps partiel pour l'année 2009 :

- 50 % de 1 607 H soit 803,5 H par an : 2 salariés (2008 : 1 salarié)
- 53 % de 1 607 H soit 851,71 H par an : 0 salarié (2008 : 0 salarié)
- 57 % de 1 607 H soit 948 H par an : 1 salarié (2008 : 1 salarié)
- 60% de 1 607H soit 964.2H : 1 salarié (2008 : 0 salarié)
- 67 % de 1 607 H soit 1076 H par an : 0 salarié (2008 : 1 salarié)
- 71% de 1 607 H soit 1 140H par an : 1 salarié (2008 : 0 salarié)
- 73.3 % de 1 607 H soit 1 177,931 H par an : 1 salarié (2008 : 1 salarié)
- 80 % de 1 607 H soit 1285 H par an : 6 salariés (2008 : 4 salariés)
- 87.62 % de 1 607 H soit 1408 H par an : 0 salarié (2008 : 1 salarié)
- 90 % de 1607 H soit 1 446 H par an : 2 salariés (2008 : 1 salarié)

 b) Absentéisme 2009






Motifs d'absentéisme :

- absences injustifiées,
- accidents du travail complétés ou non complétés,
- accidents de trajet,
- maladies complétées ou non complétées,
- maladies professionnelles,
- retard.

Il est à noter une baisse significative de l'absentéisme global en 2009, la maladie restant la cause principale d'absence, suivi par les accidents. Les absences injustifiées restent marginales.

### **10-3 Rémunérations, charges sociales, intéressement, participation et plan d'épargne salariale (en application des dispositions du titre iv du livre IV du code du travail)**

#### **a) Rémunérations comptabilisées sur l'exercice 2008 et 2009**

- Masse salariale pour 2008 : 23.424.039,96 €
- Masse salariale pour 2009 : 16.868.511,24 €

Taux moyen de charges sociales :

- En 2008 : 46,78 %
- En 2009 : 46.30 %

#### **b) Participation**

Il n'y a pas eu de participation versée en 2009 au titre de l'exercice 2008, en application de l'accord de groupe incluant Haulotte Group, ses principales filiales françaises et la société Solem.

#### **c) Intéressement versé en 2009 au titre de l'exercice 2008**

Le montant de l'intéressement versé en 2009 au titre de l'exercice 2008 s'est élevé à 565.740 € brut, soit 523.684 € net de CSG et CRDS.

Il convient de noter sur l'exercice 2009, la mise en place du forfait social correspondant à 2% de charges pour l'entreprise sur les sommes versées au titre de l'épargne salariale.

### **10-4 Egalité professionnelle Hommes/Femmes**

Une analyse détaillée de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été réalisée en 2009 pour chaque catégorie socioprofessionnelle. Cette analyse a été présentée lors de notre négociation annuelle obligatoire (NAO).

Il s'avère qu'il y a égalité salariale entre les hommes et les femmes après intégration des critères objectifs tels que l'ancienneté, l'expérience, les diplômes ou encore la technicité du métier. Notre politique volontariste en la matière se traduit dans nos tableaux ci-après.

#### **Recrutement :**

L'analyse des recrutements effectués au cours de l'année 2009 montre la politique de non discrimination menée par la Société. Les offres ne font aucune allusion ni au sexe, ni à l'âge. Les salaires proposés à l'embauche tiennent compte uniquement de la technicité du poste, de l'expérience et surtout des compétences du candidat.





Evolution des effectifs :

D'une manière générale, les effectifs de la Société ont diminué de 5,5 % entre 2009 et 2008. Sur cette même période, la répartition hommes femmes n'a pas évolué puisqu'elle reste de 21% pour les femmes de l'effectif total et de 79% pour les hommes. La répartition de la population féminine se fait de manière totalement équilibrée entre les différentes catégories socioprofessionnelles.

L'analyse des pyramides d'âge et d'ancienneté démontre une population féminine plus jeune en termes d'âge et d'ancienneté que la population masculine. L'âge moyen des femmes est de 37 ans, alors que les hommes ont en moyenne 38 ans. Concernant l'ancienneté, les femmes sont en moyenne dans la Société depuis 5 ans, alors que les hommes ont une ancienneté moyenne de 6 ans.

Comme l'an dernier, les personnels féminins se concentrent sur les fonctions supports telles que les ressources humaines, l'administration des ventes, la comptabilité ou la communication, avec une représentation de plus de 70 %. Il convient de souligner également la féminisation de certains métiers, notamment, concernant la logistique, les méthodes, ainsi que la production sur des opérations spécifiques de montage.

Temps de travail :

Les temps partiels sont choisis et demandés par les salariés. En 2009, seulement 3 temps partiels ont été demandés dont 2 hommes (1 fin de carrière et 1 congé parental).

Rémunération :

### SYNTHESE EGALITE PROFESSIONNELLE POPULATION OUVRIERS

**OUVRIERS TOUS**

	Hommes	Femmes	DELTA	Ensemble
Nb	343	49		392
Moyenne age	38,7	38,83		38,8
Salaire de base moyen	1 524 €	1 411 €	113 €	1510
Ancienneté	6,08	2,7		5,66

	Hommes	Femmes	DELTA	Ensemble
Le Creusot	147	36		183
Lhorme	139	6		145
Reims	57	7		64
Tous	343	49		392

Critères objectifs :

- Ancienneté
- Diplômes et expérience

Vérification par emploi-type

**EGALITE SALARIALE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES  
OUVRIERS**





## SYNTHESE EGALITE PROFESSIONNELLE POPULATION ETDAM

### ETDAM TOUS

	Hommes	Femmes	DELTA	Ensemble
Nb	71	47		118
Moyenne age	37	36,85		37
Salaires de base moyen Mars 2009	2 015 €	1 843 €	- 172 €	1947
Ancienneté	8,24	7,41		7,91

### AGENT DE MAITRISE

	Hommes	Femmes	DELTA	Ensemble
Nb	21	0		21
Moyenne age	41	0		41
Salaires de base moyen Mars 2009	2 219 €	- €		2 219 €
Ancienneté	11,2	0		11,2

Critères objectifs :

- Expertise technique
- Diplômes et expérience

Vérification par emploi-type

EGALITE SALARIALE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES  
ETDAM

## SYNTHESE EGALITE PROFESSIONNELLE POPULATION CADRES

### CADRES HORS POSITION III

	Hommes	Femmes	DELTA	Ensemble
Nb	145	36		181
Moyenne age	36	34		35
Salaires de base moyen Mars 2009	3 216 €	3 203 €	- 7 €	3 210 €

Critères objectifs :

- Réduction des écarts de rémunération via AI ciblées

Vérification par emploi-type

EGALITE SALARIALE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES  
CADRES





## BILAN EGALITE SALARIALE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES AU SEIN DE HAULOTTE GROUP

Politique salariale ciblée 2007/2008/2009

EGALITE SALARIALE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES  
OUVRIERS / ETDAM / CADRES AU 31/12/2009

Vérification par emploi-type

Critères objectifs :

- Ancienneté
- Expertise technique
- Diplômes et expérience

### Conditions de travail :

La répartition des femmes en termes de CSP reste plus forte dans les catégories cadre et ETDAM. Ces personnels féminins, travaillant en journée, sont exposés essentiellement à des risques professionnels liés à l'activité administrative. Les hommes, plus nombreux en production, et dans la catégorie ouvrière, sont exposés à des risques professionnels liés à l'activité industrielle.

Les indicateurs relatifs à l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale sont les suivants :

- la société n'a pas mis en place de dispositions particulières sur ces sujets,
- les demandes de congés parentaux sont systématiquement acceptées. En 2009, 34 salariés ont bénéficié du congé paternité dont la durée est de 11 jours consécutifs, en plus des jours conventionnels de naissance.

### **10-5 Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs**

#### a) Bilan des accords collectifs

- accord sur les salaires 2010 signé en décembre 2009,
- accord GPEC signé en avril 2009,
- accord sur l'emploi des Seniors signé en octobre 2009,
- accord sur l'accomplissement de la journée de solidarité 2010 signé en décembre 2009,
- accord concernant les congés payés 2010 signé en décembre 2009,
- avenant à l'accord sur le Plan d'Epargne Entreprise signé en 2009,
- accord concernant la Participation signé en 2009.

Pour mémoire et application début 2009 :

- Nouvel accord sur le temps de travail signé fin 2008 permettant d'établir des périodes hautes et basses de travail.





- Accord sur les congés payés avec période de référence en année civile du 01/01 au 31/12 dès 2009.
- Enfin, accords fin 2008 pour application en 2009 d'accords sur la prévoyance décès/invalidité/incapacité de travail et frais médicaux.

#### **10-6 Les conditions d'hygiène et de sécurité**

Le nombre d'accidents du travail a nettement diminué en 2009, avec 10 accidents de travail avec arrêt au total. Cette diminution est liée à notre baisse d'activité mais également à la mise en œuvre sur chaque site d'une politique et d'un plan sécurité permettant une meilleure sensibilisation et une prise en compte du sujet. Des plans d'actions spécifiques ont été établis en lien direct avec notre document unique.

De manière complémentaire aux années précédentes où l'effort de sécurité avait essentiellement porté sur l'investissement, sur l'ergonomie, les actions portant sur la sécurité ont, en 2009, porté sur la sensibilisation du personnel et le management et de fortes actions concernant les habilitations renforcées à la sécurité :

- remise à jour de l'évaluation des risques sur tous nos établissements,
- renforcement de nos habilitations renforcées sécurité sur tous nos sites,
- communication suite à chaque AT suivie de plans d'actions.

#### **10-7 Formation professionnelle**

<b><u>En 2009 :</u></b>	%MSB	1,08%	
		<b>188 900,45 €</b>	<b>total</b>
		<b>120 579,92 €</b>	<b>frais pédagogiques</b>
		<b>68 320,53 €</b>	<b>frais salaires</b>
		9 677,00	heures de formation

En 2009, 10,63 % des salariés formés étaient des femmes.

L'effort de formation a surtout porté vers la catégorie ouvrier (79,71 % des stagiaires) puis vers la catégorie ETDAM (21,82 % des stagiaires), essentiellement dans le cadre du projet DIF pendant le chômage partiel.

Sur les 9.677 heures de formation, 8.835 heures ont été réalisées dans le cadre du DIF.

La durée moyenne des formations en 2009 était de 46,75 heures (pour 28,18 heures en moyenne en 2008).

En dehors du projet DIF, seules les formations qualifiantes entamées en 2008 ont été poursuivies en 2009. Les formations qualifiantes réalisées en 2009 étaient essentiellement suivies par des personnels masculins. Les formations qualifiantes étaient surtout destinées aux personnels ouvriers (8 stagiaires sur 10).

Deux personnels ouvriers ont suivi un CIF au cours de l'année 2009. La société a également formé 1 collaborateur en contrat de professionnalisation et 6 apprentis, dont 1 femme.

#### **10-8 Emploi et insertion des travailleurs handicapés**

Le Groupe compte 22 bénéficiaires travailleurs handicapés pour un versement de 31.752 € (2008 : 21 bénéficiaires et versement de 19.336 €).





Le Creusot remplit son obligation d'emploi de personnel handicapé.

La modification de la loi concernant l'emploi des handicapés dans l'entreprise cumulé à une diminution de la sous-traitance, via des ateliers protégés, ne nous permettent pas d'atteindre au global nos obligations d'emploi.

#### **10-9 Les œuvres sociales**

Le Groupe a versé 200.137 € au titre des œuvres sociales (2008 : 259.126 €).

La diminution des versements aux comités d'entreprise au titre des œuvres sociales est en lien direct avec la baisse de la masse salariale globale.

#### **10-10 Importance de la sous-traitance**

La stratégie industrielle du Groupe est concentrée sur trois axes prioritaires :

- conception et industrialisation,
- assemblage et personnalisation,
- assurance qualité et respect des réglementations.

L'organisation interne ne pouvant maîtriser toutes les technologies utilisées dans nos machines, les composants et sous-ensembles mécano soudés, électriques, hydrauliques sont en conséquence confiés à des fournisseurs compétents, qui maîtrisent les technologies utilisées.

A noter sur 2009 que la sous-traitance industrielle de base, souvent intégrée dans les usines via des CAT, a nettement diminué et les activités reprises en interne, notamment au niveau de montages de sous-ensembles.

### **11 INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

En application de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, la Société apporte des précisions quant aux conséquences de son activité sur l'environnement.

#### **11-1 Consommations pour l'ensemble des sites industriels Européens de la Société (incluant celles des deux sites de production en Roumanie et en Espagne)**

Consommation :

- en eau : 9.392 m<sup>3</sup>, soit 23.451 € (Hors Roumanie) (2008 : 15.869 m<sup>3</sup>, soit 46.519 €),
- en gaz : 15.993 .454 kW/h, soit 611.166 € (2008 : 32750.749 kW/h, soit 1.240.043 €),
- en électricité : 4.865.758 kW/h, soit 503.316 € (2008 : 9.617.187 kW/h, soit 697.375 €),
- en peinture : 410.000 € (poudre + Liquide) (2008 : 2658.544 €).

#### **11-2 Mesures prises pour la protection de l'environnement sur le site de la Société**

**Au Niveau groupe :**

Un groupe de travail sur les consommations a été constitué. Ces travaux ont permis une réduction relative de 5 à 12 % (suivant les sites) de consommation de peinture (moins de déchets, de rejets ...).



**L'Horme :**

- Site pilote pour la **mise en place de la norme ISO 14001** (avancement de la démarche pour objectif de certification en Juin 2010) :
  - o analyse et plan d'action pour la mise en conformité réglementaire,
  - o formation et sensibilisation du personnel aux risques environnementaux du site,
  - o définition des aspects environnementaux significatifs sur le site,
  - o mise en place d'une veille réglementaire,
  
  - o amélioration de notre gestion des déchets (communication, audit des dérives, mise à jour des consignes, recherche auprès des prestataires pour diminuer les déchets industriels banals qui peuvent être valorisés : plastiques, bouchon,...),
- Plan d'action suite au bilan énergétique de 2008.
- Vérification réglementaire en matière de rejet (COV, Nox,...).

**Reims :**

- contrôles annuels réglementaires,
- poursuite des travaux de toiture,
- mise en place d'une étude sur le rendement énergétique du site avec la société ADEME,
- amélioration de la gestion des déchets.

**Le Creusot :**

- contrôles annuels réglementaires,
- mise en place de bacs de rétention et de bacs de récupération d'huile.

**Arges :**

- peu d'investissements puisque le site est neuf et peu de production cette année,
- à noter l'accord du « Mediu » ministère de l'environnement Roumain pour l'autorisation d'exploiter du site,
- aménagement des horaires de production de la chaîne peinture en fonction des machines à produire (1 à 2 jours de peinture pour 4 à 5 jours d'assemblage) d'où la limitation de la consommation d'énergie,
- amélioration de la gestion des déchets.

**Cantabria :**

- Contrôles annuels réglementaires.

**12 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (ARTICLE L.225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)**

Les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont les suivants :

**12-1 Structure du capital de la Société**

Le capital de la Société est détenu majoritairement par la société SOLEM, elle-même détenue par la famille SAUBOT.

A la clôture de l'exercice 2009, la structure du capital est la suivante :

- SOLEM : 55,97 % du capital (et 73,67 % des droits de vote) ;
- Public (actions au porteur) : 36,11 % du capital (et 23,79 % des droits de vote) ;





- Dirigeants mandataires sociaux : 0,05 % du capital (et 0,06 % des droits de vote) ;
- Autres actionnaires nominatifs : 1,98 % du capital (et 2,47 % des droits de vote) ;
- Actions auto-détenues : 5,89 % du capital social (sans droit de vote).

## **12-2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L 233-11 du Code de Commerce**

Nous vous informons que l'article 9 – cession et transmission des actions – des statuts prévoit l'obligation pour toute personne morale ou physique qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 1 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, d'informer la Société dans un délai de quinze jours du franchissement de seuil de participation.

A défaut de cette déclaration, les statuts prévoient que les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital social en font la demande (consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale).

## **12-3 Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci**

Chacune des actions de la Société donne droit de participer aux assemblées d'actionnaires, avec voix délibérative, dans les conditions et sous les réserves prévues par la loi et les règlements.

Chacune des actions donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

En application de l'article 16 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

## **12-4 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration**

Les statuts prévoient que la Société est administrée par un conseil d'administration composé conformément aux dispositions légales.

### *Nomination des administrateurs :*

Chaque administrateur doit être actionnaire de la Société et propriétaire au moins d'une action de fonction (article 12 des statuts).

Concernant les dispositions légales, une personne physique ou morale peut être nommée administrateur de la Société.

Chaque administrateur doit être capable ou mineur émancipé et ne pas être frappé d'incompatibilités ou d'interdictions prévues par la loi.

L'administrateur peut être salarié de la Société à condition que son contrat de travail soit antérieur à sa nomination en qualité d'administrateur et qu'il corresponde à un emploi effectif.







Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

En l'absence de limite d'âge particulière des administrateurs fixée par les statuts, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut pas être supérieur au tiers des administrateurs en fonction.

La nomination des administrateurs au cours de la vie sociale est de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et doit figurer dans l'ordre du jour de l'assemblée hors cas de nomination à la suite d'une révocation.

Le mandat des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de six années (article 12 des statuts).

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président, personne physique, qui doit être âgé de moins de soixante dix ans. Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur et est rééligible (article 12 des statuts).

Les administrateurs sont rééligibles et les statuts ne comportent pas de dispositions contraires.

Les statuts ne fixent pas de nombre minimum d'administrateurs supérieur au minimum légal.

#### Remplacement des administrateurs :

Lorsqu'en cours de ses fonctions, le président du conseil d'administration atteint l'âge limite de soixante dix ans, il est réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau président dans les conditions statutaires (article 12 des statuts).

En cas de vacances de postes d'administrateurs par suite de décès ou de démissions, les membres du conseil d'administration peuvent désigner eux-mêmes à titre provisoire, par cooptation, un nouvel administrateur dont la nomination devra ensuite être approuvée par la plus prochaine assemblée.

La cooptation n'est pas possible dans le cas où le nombre des administrateurs est inférieur au minimum légal de trois et l'assemblée générale ordinaire doit être convoquée immédiatement pour compléter l'effectif du conseil.

Conformément aux dispositions légales, les mandats d'administrateur prennent fin par l'arrivée du terme, par application des règles de limite d'âge, par la survenance d'un événement personnel empêchant l'administrateur d'exercer ses fonctions (décès, maladie...), par dissolution ou transformation de la Société, par l'adoption d'un nouveau régime (directoire et conseil de surveillance) et enfin par révocation ou démission.

### **12-5 Règles applicables à la modification des statuts de la Société**

La modification des statuts de la Société obéit aux dispositions légales conférant compétence unique à l'assemblée générale extraordinaire.

Par exception à cette règle, le conseil d'administration est habilité à modifier les statuts concernant le montant du capital social et le nombre des actions qui le composent, après avoir constaté, lors de sa première réunion suivant la clôture de l'exercice, le nombre et le montant des actions émises à la suite des levées d'options de souscription d'actions.

Dans ce cadre, le conseil d'administration peut également déléguer à son président le pouvoir de procéder à ces opérations de modifications des statuts et de publicité, comme il peut juger préférable de ne pas attendre la fin d'un exercice social pour procéder aux modifications statutaires.





### **12-6 Pouvoirs du conseil d'administration concernant en particulier l'émission ou le rachat d'actions**

Les pouvoirs du conseil d'administration concernant les programmes de rachat d'actions sont autorisés et délégués par les assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire autorise le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au président, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social de la Société (et dans la limite de 5 % du capital pour acquérir des actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport). Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix huit (18) mois et pourrait être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange.

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au conseil d'administration avec faculté de subdélégation au président, pour passer tous ordres de bourse, utiliser tout produit dérivé dans le respect de la réglementation boursière en vigueur, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

L'assemblée générale extraordinaire autorise le conseil d'administration à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions, dans la limite de 10 % du capital de la société par périodes de 24 mois.

Dans ce cadre, elle autorise le conseil d'administration à imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les postes primes ou de réserves disponibles et lui donne tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités de cette ou de ces annulations et modifier, le cas échéant, les statuts de la Société en conséquence.

En cas d'émission d'actions, les pouvoirs éventuellement accordés au Conseil d'administration seront autorisés et délégués par l'assemblée générale des actionnaires.

### **13 CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes fait état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de Commerce conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice et des deux conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce, d'approuver ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'assemblée générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par la Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.





#### **14 NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous vous informons que le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT représenté par Monsieur Philippe GUEGUEN et le mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Pierre COLL, viennent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée.

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article L.822-14 du Code de commerce, les commissaires aux comptes, personnes physiques et membre signataire d'une société de commissaire aux comptes, des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé, ne peuvent pas être renouvelés dans leurs fonctions, dont la durée est limitée à six exercices.

En conséquence, nous vous proposons de renouveler le mandat du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, représenté par Madame Elisabeth L'HERMITE en qualité de co-commissaire au comptes titulaire, et de nommer Monsieur Yves NICOLAS, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Pierre COLL, pour une période de six exercices devant prendre fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2015.

#### **15 RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE ALEXANDRE SAUBOT, ELISA SAUBOT, HADRIEN SAUBOT, MICHEL BOUTON ET JOSE MONFRONT**

Nous vous informons que les mandats d'administrateur de Monsieur Alexandre SAUBOT, Mademoiselle Elisa SAUBOT, Monsieur Hadrien SAUBOT, Monsieur Michel BOUTON et Monsieur José MONFRONT, viennent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée générale.

Nous vous proposons, en conséquence, de procéder au renouvellement de ces mandats pour une nouvelle période de six années devant prendre fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2015.

#### **16 RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, le rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société a été approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 10 mars 2010 et est joint en **Annexe 2** du présent rapport.

#### **17 TABLEAU ETABLI EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-100 ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucune délégation de compétence et de pouvoir en cours de validité n'a été accordée par l'assemblée générale, au Conseil d'administration, dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.





**18 PROPOSITION D'AUTORISATION A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'OPERER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE**

Nous vous proposons de consentir une nouvelle autorisation au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, afin d'opérer sur les actions de la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce et des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les acquisitions permettraient ainsi, par ordre de priorité décroissant, de :

- L'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI du 23 septembre 2008 reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 1er octobre 2008 et conclu avec un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante ;
- La conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable ;
- L'annulation des titres acquis, sous réserve de l'adoption de la résolution autorisant le Conseil d'administration à réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues par l'assemblée générale extraordinaire ;
- La couverture de plans d'options d'achat d'actions réservés aux salariés ou autres allocations d'actions dans les conditions prévues aux articles L3332-1 et suivants et R.3332-4 du Code du travail ou allocation à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce des actions de la Société ou allocation d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion.

Nous vous précisons que les deux premiers objectifs cités ci-dessus devraient représenter environ 80 % des volumes engagés dans le cadre du programme de rachat d'actions, tous les autres objectifs confondus représentant environ 20 % desdits volumes.

Cette autorisation serait accordée dans les conditions suivantes :

- Le nombre d'actions achetées par la Société en vertu de cette autorisation ne pourrait représenter plus de 10 % du capital social, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la décision de l'assemblée générale et sous déduction des actions auto-détenues. Toutefois, lorsque les actions seront rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le nombre d'actions à prendre en compte pour le calcul de la limite de 10 % correspondra au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation. Par ailleurs, le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, ne pourra excéder 5% du capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la décision de l'assemblée générale ;
- La Société ne pourrait acheter ses propres actions qu'à un prix au plus égal à 20 euros.
- La Société pourrait vendre, céder ou transférer par tous moyens tout ou partie des actions ainsi acquises.





L'achat de ces actions, ainsi que leur vente ou transfert, pourraient être réalisés, en une ou plusieurs fois, à tout moment, y compris en période d'offre publique, et par tous moyens, en particulier par intervention sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs, à l'exception de l'utilisation de produits dérivés. La part maximale du programme de rachat pouvant être effectuée par voie d'acquisition ou de cession de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.

Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme serait fixé à 58.707.692 euros.

La présente autorisation serait donnée pour une période de 18 mois et remplacerait la précédente autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 2 juin 2009.

Nous vous précisons que toutes les informations prévues par les dispositions légales et réglementaires ainsi que par les articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers seront contenues dans le descriptif du programme de rachat d'actions qui sera établi et publié préalablement à la réalisation de ce nouveau programme en application de l'article L.241-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Si vous acceptez cette proposition, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au conseil d'administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour passer tous ordres, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes et, généralement, faire le nécessaire.

#### **19. AUTORISATION ET POUVOIRS A CONFERER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULLATION D' ACTIONS AUTO DETENUES PAR LA SOCIETE**

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration à réduire le capital social par annulation en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions visé ci-avant, dans la limite de 10 % du capital de la société, tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la décision de l'assemblée générale et ce par périodes de 24 mois.

Par ailleurs, nous vous proposons de déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour la réaliser en application des dispositions de l'article L.225-209, alinéa 7 du Code de commerce et d'imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les postes de primes ou de réserves disponibles.

La présente autorisation serait donnée pour une période de dix huit mois et remplacerait la précédente autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 2 juin 2009.

#### **20 RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE**

##### **20-1 Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation**

Les sociétés comprises dans le périmètre de la consolidation sont celles mentionnées en paragraphe 4-4 du présent rapport.

La situation de ces sociétés est décrite dans le tableau figurant au paragraphe 4-4 du présent rapport.





## **20-2 Modifications apportées au mode de présentation des comptes consolidés ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes**

Nous vous indiquons que l'application de la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels a conduit à réviser l'information sectorielle par secteur géographique présentée par le Groupe, telle que précisé dans la note 40 de l'annexe des comptes consolidés de l'exercice 2009. La première application de cette norme constitue un changement de méthode comptable.

## **20-3 Activité du Groupe**

Les comptes consolidés du Groupe ont été préparés en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 202 M€ en 2009, contre 450,8 M€ en 2008, soit une baisse de -55,2 %.

L'environnement économique de l'année 2009 reste très dégradé avec une baisse de près de 75% en volume du marché mondial de la nacelle par rapport à 2008. Les grands loueurs européens et américains n'ont pratiquement pas investi sur l'année 2009, mais Haulotte Group a maintenu ses parts de marché en Europe, tout en progressant en Asie et en Amérique.

L'Europe représente toujours une part significative du chiffre d'affaires (69,2 % du total). Néanmoins, la part du Reste du Monde se développe (30,7 % du chiffre d'affaires 2009 contre 23 % en 2008).

Le résultat opérationnel consolidé du Groupe est en net recul, puisqu'il s'établit à (63,3M€), contre 50,6 M€ en 2008. Le résultat opérationnel a été impacté par la baisse des volumes entraînant une détérioration de la marge brute de (-76 M€). Les plans de réduction de coûts ont permis de baisser, les frais commerciaux et administratifs de 17,9 M€.

Le résultat de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2009 est de (55,6M€), contre 31,9 M€ en 2008.

## **20-4 Evolution prévisible de l'ensemble consolidé**

En l'absence de signe tangible de reprise du marché, le Groupe se prépare à affronter une année 2010 dans un environnement semblable à celui de 2009. La priorité reste la réduction du besoin en fond de roulement (poursuite des efforts de réduction des stocks), la maîtrise des coûts fixes et l'intensification des efforts commerciaux sur les zones à plus fort potentiel.

## **20-5 Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-5 du présent rapport.

## **20-6 Evénements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-7 du présent rapport.





**20-7 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, notamment de leur situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-8 du présent rapport.

**20-8 Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-9 du présent rapport.

**20-9 Exposition des entreprises comprises dans la consolidation aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-10 du présent rapport.

**20-10 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par les entreprises comprises dans la consolidation - Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-11 du présent rapport.

**20-11 Activités en matière de Recherche et Développement**

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter au paragraphe 1-13 du présent rapport.

\* \* \*

Votre Conseil d'administration vous invite, après lecture du présent rapport et des rapports des commissaires aux comptes, à approuver les comptes, donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé et à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote et qui sont présentées dans le présent rapport et dans le texte des projets de résolutions.

**Le Conseil d'Administration**




**ANNEXE 1 :**
**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**
**Résultats des cinq derniers exercices**

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2009 12	31/12/2008 12	31/12/2007 12	31/12/2006 12	31/12/2005 12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	4 054 916,97	4 236 851,32	4 476 420,00	4 456 704,20	4 439 416,80
Nombre d'actions					
- ordinaires	31 191 669	32 591 164	34 434 000	34 282 340	34 149 360
- auto-détenues	1 837 823	3 239 418	828 292	99 446	92 757
- soumises à dividendes	29 353 846	29 351 746	33 605 708	34 182 894	34 056 603
Nombre maximum d'actions à créer - par conversion d'obligations - par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	98 339 133,74	358 964 658,18	528 156 057,00	414 176 101,40	305 944 067,42
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	- 20 963 067,40	49 819 850,94	108 180 316,37	88 764 100,56	53 394 985,94
Impôts sur les bénéfices	- 14 229 161,09	- 8 257 021,52	22 930 420,83	23 864 202,71	14 634 512,00
Participation des salariés			1 976 596,00	2 310 715,00	1 580 765,38
Dot. Amortissements et provisions	20 306 514,99	37 372 487,26	32 134 510,84	14 227 752,10	8 570 887,81
Résultat net	- 27 040 421,30	20 704 385,20	51 138 788,70	48 361 430,75	28 608 820,75
Résultat distribué		6 457 384,12	7 393 255,76	5 827 997,80	4 439 417,00
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	- 0,22	1,78	2,42	1,83	1,09
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	- 0,87	0,64	1,49	1,41	0,84
Dividende attribué		0,22	0,22	0,17	0,13
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	682	701	584	536	477
Masse salariale	16 868 511,24	23 424 039,96	19 097 380,59	17 038 324,73	13 770 950,28
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 169 439,90	9 629 150,46	7 926 131,10	6 556 478,31	5 478 868,45







## II / COMPTES SOCIAUX

### > Bilan actif

En K€	31/12/2009	31/12/2008
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		
Logiciels, brevets et autres immobilisations incorporelles	3 580	3 458
Fonds de commerce	168	168
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Terrains	1 466	1 466
Constructions	8 376	9 367
Installations techniques, matériels et outillages	6 059	8 787
Autres immobilisations corporelles	740	916
Immobilisations en cours	69	161
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		
Participations	11 517	13 805
Créances rattachées à des participations	258 555	273 999
Autres titres immobilisés	11 832	15 385
Autres immobilisations financières	213	213
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>302 575</b>	<b>327 725</b>
<b>STOCKS ET EN COURS</b>		
Matières premières	8 771	15 813
En cours de biens	5 107	55 319
Produits finis	53 835	1 702
Marchandises	4 248	5 337
Avances et acomptes versés	203	256
<b>CREANCES</b>		
Créances clients	33 479	69 565
Autres créances	16 584	24 104
<b>TRESORERIE</b>		
Valeurs mobilières de placement	20 010	10
Disponibilités	32 397	5 393
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Charges constatées d'avance	565	552
<b>TOTAL ACTIFS COURT TERME</b>	<b>175 199</b>	<b>178 051</b>
Ecart de conversion actif	11 010	23 686
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>488 784</b>	<b>529 462</b>





## > Bilan passif

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	4 055	4 237
Primes d'émission	91 953	91 945
Réserve légale	447	447
Autres réserves	1 274	5 549
Report à nouveau	125 912	111 666
<b>RESULTAT</b>	<b>- 27 040</b>	<b>20 704</b>
Provisions réglementées	4 663	5 981
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>201 264</b>	<b>240 529</b>
Provisions pour risques	12 685	26 389
Provisions pour charges	936	861
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>13 621</b>	<b>27 250</b>
<b>DETTES LONG TERME</b>		
Emprunts	221 633	183 767
Emprunts et dettes financières divers	478	408
<b>DETTES FOURNISSEURS ET DETTES DIVERSES</b>		
Acomptes reçus	1 261	4 422
Dettes fournisseurs	16 016	40 141
Dettes fiscales et sociales	4 131	8 383
Dettes sur immobilisations	1 400	9
Autres dettes	23 012	17 563
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>267 931</b>	<b>254 693</b>
Ecart de conversion passifs	5 968	6 990
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>488 784</b>	<b>529 462</b>





## > Compte de résultat

En K€	31/12/2009	31/12/2008
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>98 339</b>	<b>358 965</b>
Production stockée	2 364	42 724
Production immobilisée	150	207
Subvention d'exploitation	292	38
Reprises sur amortissements et transferts de charges	2 855	5 068
Autres produits	37	159
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>104 037</b>	<b>407 161</b>
Achats de marchandises	11 345	14 930
Variation de stocks de marchandises	1 090	-357
Achats de matières premières	44 966	237 862
Variation de stocks de matières premières	6 657	13 092
Autres achats et charges externes	24 130	58 417
Impôts et taxes	1 697	3 565
Salaires	16 868	23 424
Charges sociales	7 169	9 629
Dotations aux amortissements des immobilisations	4 043	10 893
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	3 688	2 098
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 278	2 313
Autres charges	5	23
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>122 936</b>	<b>375 889</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 18 899</b>	<b>31 272</b>
Intérêts et produits financiers similaires	8 650	15 312
Reprises de provisions financières	39 191	29 598
Différences positives de change	2 909	4 450
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	147	369
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>50 897</b>	<b>49 729</b>
Dotations aux amortissements et provisions financières	54 234	57 327
Intérêts et charges financières	14 170	35 859
Différences négatives de change	6 039	18 456
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>74 443</b>	<b>111 642</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 23 546</b>	<b>- 61 913</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>- 42 445</b>	<b>- 30 641</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion	199	143
Produits exceptionnels sur opération en capital	1 867	47 622
Reprises sur provisions	1 653	2 461
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3 719</b>	<b>50 226</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	127	1 074
Charges exceptionnelles sur opération en capital	1 743	4 614
Dotations exceptionnelles aux provisions	674	1 450
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 544</b>	<b>7 138</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 175</b>	<b>43 088</b>
Impôt sur les sociétés	14 230	8 257
<b>RESULTAT NET</b>	<b>- 27 040</b>	<b>20 704</b>





# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2009

## A. FAITS CARACTERISTIQUES

L'année 2009 est marquée par un ralentissement de l'activité, ralentissement lié en grande partie à la conjoncture économique mondiale.

Le 11 mars 2009 le Conseil d'Administration de la société a décidé la suppression de 1 401 595 actions auto-détenues, selon la délégation que lui avait au préalable accordée l'assemblée générale. L'annulation de ces titres d'une valeur d'origine de 14.6 M€ dépréciés à hauteur de 10.1 M€ a conduit à une réduction de capital de 0,2 M€ et des réserves de 4.3 M€.

Haulotte group SA a également consenti un abandon de créances à ses filiales UK Plateforms et Haulotte Australie pour respectivement 3.9MGBP et 6.5MAUD. Les impacts de ces abandons (abandon, perte de change, reprise de provision) sont constatés en totalité en résultat financier.

## B. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de :

- Prudence
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices comptables
- Permanence des méthodes comptables.

### B.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition, hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans, en fonction de leur durée d'utilité.

Les modèles et dessins sont amortis sur 5 ans.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement. S'il s'avère que sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur d'origine, une dépréciation est constatée le cas échéant.

Les coûts de recherche et développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### B.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors coût d'emprunt.





# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les immobilisations sont amorties en linéaire à compter de leur date de mise en service et sur leur durée d'utilisation prévue.

Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque immobilisation. Elles varient habituellement de la façon suivante :

	<b>Durée</b>
Bâtiments industriels :	
- Composant principal	40 ans
- Autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions :	
- Composant principal	10 à 40 ans
- Autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles :	
- Composant principal	10 à 15 ans
- Autres composants	4 à 40 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque clôture et ajustées le cas échéant.

Lorsque la valeur comptable d'un actif devient inférieure à sa valeur recouvrable, l'actif est immédiatement déprécié pour le ramener à sa valeur recouvrable.

#### • **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

### **B.3 Immobilisations financières**

#### • **Titres de participation**

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition en valeur historique. Il inclut les coûts d'acquisition des titres tels que droits de mutation, commissions et honoraires directement attribuables à l'opération d'achat des titres. Ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans





# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire des titres est comparée à leur valeur d'utilité déterminée notamment en référence à la quote-part de situation nette détenue et les perspectives d'évolution de la société. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. Lorsque cela s'avère nécessaire (en particulier en cas de situation nette négative des filiales), des provisions complémentaires sont comptabilisées en dépréciation des actifs intra-groupe (créances, compte courant) et, si nécessaire, en provision pour risques et charges pour le complément.

## • *Comptes courants et prêts consentis aux filiales*

Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les comptes courants en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels gains de change sont comptabilisés en écart de conversion et sont maintenus au bilan. Les éventuelles pertes de change donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.

Les comptes courants font l'objet d'une dépréciation dans les cas décrits au paragraphe précédent. La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

## • *Titres auto-détenus*

Les titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions par le groupe sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils sont valorisés au prix d'achat. A la fin de l'exercice, leur valeur d'inventaire est estimée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'achat, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

## **B.4 Stocks et en-cours**

Les stocks de matières et fournitures sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont valorisés sur la base du coût moyen unitaire pondéré.

Les produits finis et en-cours sont comptabilisés à leur coût de production. Il incorpore les charges directes et indirectes de production et est estimé sur la base d'une capacité d'exploitation normale. Ils sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur probable de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur nette de réalisation est constituée du prix de vente diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

## **B.5 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptable.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une provision pour dépréciation des créances clients est constituée.





# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

## **B.6 Conversion des opérations en devises**

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont convertis au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les créances faisant l'objet d'une couverture de change sont converties au taux de couverture.

Les créances faisant l'objet d'une dépréciation ne sont converties au taux de clôture qu'à hauteur de leur montant non déprécié.

## **B.7 Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de placement sont estimés sur la base des valeurs boursières au 31 décembre 2009. Les titres sont provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

## **B.8 Provisions**

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation, qu'elle soit juridique ou implicite.

En cas de passif éventuel dont aucune estimation fiable ne peut être établie, aucune provision n'est constatée. Le cas échéant, une description des risques encourus est insérée à ce titre dans les notes relatives aux provisions risques et charges.

### **• Litiges**

Les litiges donnent lieu à des provisions dont le montant est évalué selon la meilleure estimation du management et en tenant compte des avis des conseils et avocats.

### **• Provision pour garantie**

Le groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques.

Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

### **• Engagements de retraite**

Haulotte Group applique la méthode préférentielle qui consiste à comptabiliser ses engagements en matière de retraite et avantages similaires. Ils sont estimés selon la méthode des unités de crédit projetées, en prenant en compte les dispositions de la convention collective et les hypothèses actuarielles telles que le taux de rotation, le taux de mortalité et le taux d'actualisation.





# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

## **B.9 Résultat exceptionnel**

Les éléments non opérationnels et inhabituels dans leur nature et leur occurrence sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Conformément au PCG, le résultat exceptionnel comprend également les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires.

## **C. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Suite à la rupture du respect de ses ratios financiers intervenu le second semestre 2009, Haulotte Group est parvenu à un accord avec ses banquiers fixant les nouvelles conditions applicables sur ce crédit jusqu'à son échéance de juillet 2013.

Cet accord prévoit l'ouverture d'une période de suspension des tests de ratio financiers prévus au contrat initial pour une durée de 24 mois avec mise en place d'un ratio de liquidité qui sera testé le 31 mars 2010 et 2011. Il définit les nouvelles conditions de rémunération des prêteurs et prévoit la transformation d'une partie des lignes de crédit amortissables en crédit revolving pour un montant de 50 M€.







# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 1. IMMOBILISATIONS

### 1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Valeurs brutes

En K€	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Immobilisations incorporelles (1)	7 327	840	1 130	7 037
Immobilisations incorporelles en cours		363		363
Terrains	1 466			1 466
Constructions	4 566			4 566
Installations générales	10 172	101	257	10 016
Matériels et outillages (2)	37 642	661	8 735	29 568
Autres immobilisations corporelles	1 837	120	250	1 707
Immobilisations corporelles en cours	161	66	158	69
<b>TOTAL</b>	<b>63 171</b>	<b>2 151</b>	<b>10 530</b>	<b>54 792</b>

#### Amortissements

En K€	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	3 702	849	898	3 653
Terrains				
Constructions	1 191	136		1 327
Installations générales	4 179	788	88	4 879
Matériels et outillages	28 854	1 977	7 322	23 509
Autres immobilisations corporelles	921	293	248	966
<b>TOTAL</b>	<b>38 847</b>	<b>4 043</b>	<b>8 556</b>	<b>34 334</b>

<sup>(1)</sup> Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels. Elles incluent également un fonds de commerce de 168 K€. Le fonds commercial a été constitué lors de l'apport de l'activité d'Haulotte S.A. en 1995. Il ne donne lieu ni à amortissement ni à dépréciation.

Le montant global des frais de recherche et développement s'est élevé à 5 115 K€ au titre de l'exercice.

<sup>(2)</sup> Les cessions d'immobilisations corporelles concernent essentiellement du matériel faisant l'objet d'une location financière. A l'issue de la période de location, le matériel concerné est cédé au preneur selon les termes prévus au contrat.





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 1.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute :

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Titres de participation (1)	16 049	14 216
Comptes courants et prêts aux filiales (2)	298 976	289 918
Actions propres (3)	14 690	29 307
Autres immobilisations financières	214	214
	<b>329 929</b>	<b>333 655</b>

<sup>(1)</sup> Haulotte Group a ouvert une nouvelle filiale en Chine sur l'exercice.

<sup>(2)</sup> Les créances rattachées à des participations incluent 58 M€ de créances dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

<sup>(3)</sup> Le nombre d'actions propres détenues à la clôture est passé de 3 239 418 en 2008 à 1 837 823 en 2009 suite à l'annulation de 1 401 595 actions.

L'évolution des dépréciations se présente comme suit :

En K€	31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres mouvements <sup>(3)</sup>	31/12/2009
Titres de participation <sup>(1)</sup>	411	4 120			4 531
Comptes courants et prêts <sup>(2)</sup>	15 919	26 085	1 584		40 420
Actions propres <sup>(3)</sup>	13 922	13 018	13 922	(10159)	2 859
<b>Total</b>	<b>30 252</b>	<b>43 223</b>	<b>15 506</b>	<b>(10 159)</b>	<b>47 810</b>

<sup>(1)</sup> Haulotte Group a comptabilisé des provisions complémentaires sur les titres de ses filiales Haulotte France et Haulotte Cantabria

<sup>(2)</sup> Les dépréciations complémentaires sur les comptes courants des filiales concernent essentiellement les filiales britanniques et américaines

<sup>(3)</sup> La société a annulé 1 401 595 actions propres en mars 2009. La provision sur ces titres a été reprise pour 10,1M€.





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 1.3 Mouvements sur actions propres

La société n'a procédé à aucune acquisition d'actions propres en 2009.  
 Haulotte group a annulé 1 401 773 actions propres en mars 2009.

Type	2009	2008	
<b>Liquidité</b>	Nombre de titres achetés	287 755	
	Valeur des titres achetés	3 592 493	
	Prix unitaire moyen	12,5	
	Nombre de titres vendus	229 209	
	Valeur de titres vendus origine	4 620 858	
	Prix de vente des titres vendus	2 868 641	
	Plus ou moins value	-1 752 217	
	Nombre de titres annulés	50 000	
	Nombre de titres au 31/12	139 418	139 418
	Valeur d'origine des titres au 31/12	1 506 773	1 506 773
<b>Mandat</b>	Nombre de titres achetés	4 208 766	
	Valeur des titres achetés	43 821 656	
	Prix unitaire moyen	10,4	
	Nombre de titres vendus	0	
	Nombre de titres annulés	1 401 595	1 806 186
	Nombre de titres au 31/12	1 698 405	3 100 000
Valeur d'origine des titres au 31/12	13 183 551	27 799 867	
<b>Global</b>	Nombre de titres au 31/12	1 837 823	3 239 418
	Valeur d'origine titres au 31/12	14 690 324	29 306 641
	Provision sur titres d'auto contrôle au 31/12*	-2 858 921	-13 921 719
	Cours de clôture des titres au 31/12	6,43	4,45

\*Sur la base du cours moyen du dernier mois.





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 2. STOCKS

En K€	Stocks au 31/12/2009			Stocks au 31/12/2008		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières	9 822	-1 051	8 771	16 470	-657	15 813
En-cours	5 107		5 107	55 319		55 319
Produits finis	54 663	-828	53 835	2 108	-406	1 702
Marchandises	5 520	-1 273	4 247	6 606	-1 269	5 337
<b>TOTAL</b>	<b>75 112</b>	<b>-3 152</b>	<b>71 960</b>	<b>80 503</b>	<b>-2 332</b>	<b>78 171</b>

Le niveau des stocks a globalement diminué de 6,5% en 2009. Les stocks de matières premières sont en recul de 37%. La variation constatée sur les en-cours et produits finis provient d'un reclassement en produits finis des stocks de machines neuves de base. Il s'agit de machines qui n'ont pas encore subi l'étape de finition et personnalisation. En 2008, elles figuraient en stocks d'en-cours pour 42,6M€.

## 3. CREANCES CLIENTS

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients	42 307	75 977
Dépréciation	-8 829	-6 412
<b>CRÉANCES CLIENTS NETTES</b>	<b>33 478</b>	<b>69 565</b>

La baisse du poste clients est à mettre en relation avec celle de l'activité.

## 4. ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'ensemble des créances au 31 décembre 2009 est à moins d'un an à l'exception de certaines créances douteuses et arriérées qui s'élèvent à K€ 6 890 (31 décembre 2008 : K€ 6 434) dont l'échéance est incertaine.

L'ensemble des dettes au 31 décembre 2009 s'élèvent à 266 670 K€.

Leur ventilation par échéance est la suivante :

En K€	31/12/2009		
	<1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 200	176 800	0
Emprunts et dettes diverses	258	220	0
Autres dettes d'exploitation	45 192		
<b>TOTAL</b>	<b>89 650</b>	<b>177 020</b>	<b>0</b>





# COMPTES SOCIAUX

## Notes sur le bilan

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330.000 K€ sur une durée de 7 ans, qui a été ramené à 251M€ suite à différentes avenants.

Ce prêt a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt, la société a mis en place un contrat d'échange de taux qui couvre partiellement ses en-cours.

Sur 2009, 41 M€ ont été débloqués à ce titre, nets des remboursements.

Au 31 décembre 2009, le montant utilisé s'élève à 221 M€ (dont 17,5 M€ de crédit revolving).

Suite à la rupture du respect de ses ratios financiers intervenu le second semestre 2009, Haulotte Group est parvenu à un accord avec ses banquiers fixant les nouvelles conditions applicables sur ce crédit jusqu'à son échéance de juillet 2013.

Cet accord prévoit l'ouverture d'une période de suspension des tests de ratio financiers prévus au contrat initial pour une durée de 24 mois avec mise en place d'un ratio de liquidité qui sera testé le 31 mars 2010 et 2011. Il définit les nouvelles conditions de rémunération des prêteurs et prévoit la transformation d'une partie des lignes de crédit amortissables en crédit revolving pour un montant de 50 M€. L'échéancier ci-dessus présente les échéances de remboursement telles qu'elles sont prévues dans le nouvel accord.

Les dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2009 s'élèvent à K€ 1 312 (31 décembre 2008 : K€ 5 175).

### Carry back :

La société a opté pour le report en arrière des déficits et une créance d'impôt sur les sociétés a donc été constatée pour 13 911 K€.

## 5. COMPTES DE REGULARISATION

En K€	31/12/2009	31/12/2008
<u>Charges constatées d'avance</u>	<b>565</b>	<b>552</b>
Charges d'exploitation :	565	552
Charges financières :		
<u>Produits constatés d'avance</u>		
Produits d'exploitation :		
<u>Ecarts de conversion actif</u>	<b>11 010</b>	<b>23 686</b>
Sur les créances	10 992	23 594
Sur les dettes	18	92
<u>Ecarts de conversion passif</u>	<b>5 968</b>	<b>6 989</b>
Sur les créances	5 957	6 928
Sur les dettes	11	61





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 6. CHARGES A PAYER - PRODUITS A RECEVOIR

### 6.1 Charges à payer

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	641	539
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 128	13 503
Dettes fiscales et sociales	1 777	4 705
Autres dettes	91	287
<b>TOTAL</b>	<b>9 637</b>	<b>19 034</b>

### 6.2 Produits à recevoir

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Créances clients et comptes rattachés	2 562	4 986
Autres créances	669	1 794
Intérêts courus à recevoir	115	174
<b>TOTAL</b>	<b>3 346</b>	<b>6 954</b>

## 7. CAPITAUX PROPRES

### Composition du capital (en €)

En €	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Nombre de titres	32 591 164	2 100	1 401 595	31 191 669
Valeur nominale en euros	0,13	0,13	0,13	0,13
Capital social en euros	4 236 851	273	182 207	4 054 917

### Tableau de variations des capitaux propres (en K€)

Capitaux propres au 31/12/2008	240 529
Augmentation Capital	
Suppression actions propres	-182
Augmentation Prime d'émission	9
Diminution des Réserves suite à la suppression des actions propres	-4 275
Dividendes distribués	-6 458
Variations des provisions réglementées	-1 318
Résultat de l'exercice	-27 040
<b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>	<b>201 265</b>





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 8. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Dénomination sociale - siège social	Forme	Capital	% détenu
SOLEM 93 Epinay sur Seine - France	S.A.S	490	55,97

## 9. ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Titres de participations	16 049	14 216
Créances rattachées à des participations	298 976	289 918
Créances clients et comptes rattachés	31 304	64 170
Autres Créances		7
Dettes sur immobilisations	(1 400)	(9)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(4 390)	(2 788)
Autres dettes	(22 993)	(17 053)
<b>CRÉANCES/ (DETTES) NETTES</b>	<b>317 546</b>	<b>348 461</b>

## 10. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pour les filiales étrangères, les données présentées ont été converties au taux de clôture sauf pour le Chiffre d'Affaires et le résultat qui sont convertis au taux moyen.





Entreprises Siège Social en K€	Capital Capitaux propres <sup>(1)</sup>	Taux de détention	Réserves et report à nouveau	Valeur brute Valeur nette des Titres	Avances	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires Résultat
Haulotte Hubarbeitsbuehnen GmbH - Allemagne	26 11 634	100,00%	11 287	25 25	(8 707)	-	19 123 322
Haulotte France Sarl - 93 Epinay sur Seine - France	2 279 864	99,99%	4 592	2 309 864	7 758	-	32 375 (6 006)
Haulotte UK Ltd Angleterre	1 (3 594)	100,00%	6 739	2 0	26 674	-	7 943 (10 301)
Haulotte Italia Srl Italie	100 9 692	99,00%	10 617	10 10	3 803	-	12 768 (1 025)
Haulotte Australia Pty Ltd - Australie	1 (2 122)	100,00%	(3 147)	1 0	15 499	-	8 978 924
Haulotte Iberica SL Espagne	310 21 647	98,71%	43 732	3 3	42 178	-	15 744 (22 395)
Haulotte Netherlands BV Pays-bas	20 (1 529)	100,00%	(1 060)	20 0	3 004	-	3 656 (488)
Haulotte US Inc Etats Unis	2 (11 807)	100,00%	468	3 0	54 167	-	12 123 (12 694)
Haulotte Scandinavia AB Suède	10 13 665	100,00%	14 095	11 11	(8 231)	-	7 103 (424)
ABM Industries SAS 01 Beynost - France	520 1 294	100,00%	714	1 220 1 220	(495)	-	133 60
TELESCOPELLE SAS L'Horme - France	37 346	100,00%	251	37 37	(512)	-	115 59
Haulotte Brazil Brésil	20 (2 114)	99,98%	(4 310)	30 0	14 181	-	7 278 1 974
Haulotte Vostok Russie	66 (2 100)	100,00%	(239)	80 0	-	-	4 428 (1 884)
Haulotte Polska Pologne	97 2 756	100,00%	3 185	105 105	-	-	3 786 (499)
Levanor Espagne	100 959	91,00%	810	300 300	4 172	-	3 441 48
Nove Italie	103 73	100,00%	222	564 564	21 735	-	10 302 (252)
Haulotte Argès Roumanie	922 3 212	100,00%	5 021	1 100 1 100	19 189	-	2 949 (2 729)
Haulotte Cantabria Espagne	7 903 -1 898	99,96%	(5 381)	2 403 0	40 029	-	9 329 (4 420)
Haulotte Shanghai Chine	578 5	100,00%	(363)	550 5	62	-	3 694 (216)
Haulotte Singapour Singapour	0 -4	100,00%	551	1 0	4 162	-	5 440 (574)
Haulotte Argentine Argentine	9 -252	95,00%	-34	9 9	1 263	-	1 341 (242)
Haulotte Mexique Mexique	3 -1 532	95,00%	(724)	3 0	3 734	-	584 (838)
Haulotte Middle East Emirats Arabes	189 2 519	100,00%	1 296	199 199	3 705	-	8 721 1 068
Horizon Argentine	394 1 654	100,00%	1 082	5 065 5 065	-	-	2 441 190
Haulotte Changzhou Chine	2 000 1 793	100,00%	-	2 000 2 000	-	-	- (214)

<sup>(1)</sup>y compris Capital et Résultat.







# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 1.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2008	Dotations	Utilisations	Reprises devenues sans objet	31/12/2009
Provision pour garantie <sup>(1)</sup>	2 313	1 204	2 313		1 204
Provision pour perte de change	23 686	11 010	23 686		11 010
Provision pour retraite <sup>(2)</sup>	861	75			936
Autres provisions pour risques et charges <sup>(3)</sup>	390	113		32	471
<b>TOTAL</b>	<b>27 250</b>	<b>12 402</b>	<b>25 999</b>	<b>32</b>	<b>13 621</b>
Comptabilisation en résultat d'exploitation		1 279	2 313		
Comptabilisation en résultat financier		11 010	23 686		
Comptabilisation en résultat exceptionnel		113	32		
<b>TOTAL</b>		<b>12 402</b>	<b>26 031</b>		

### (1) Provision pour garantie

Haulotte Group offre une garantie d'un an sur la vente de ses machines.

Une provision statistique est déterminée pour couvrir les coûts probables des appels en garantie.

Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

### (2) Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Haulotte Group comptabilise une provision destinée à couvrir ses engagements en terme d'indemnités de départ à la retraite et de médailles du travail, conformément aux principes énoncés dans la note B9.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés qui donne lieu à la prise en compte des charges sociales. Ce principe fait référence à l'application restrictive par la société de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) du 11 janvier 2008 relatif aux indemnités de «rupture», conformément au procès-verbal d'interprétation de l'ANI en date du 15 décembre 2008.

Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.





# COMPTES SOCIAUX

## Notes sur le bilan

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation de 5%
- taux de progression des salaires : 2,0%
- taux de charges sociales : 45%
- âge de départ en retraite : compris entre 60 et 65 ans selon l'âge et la catégorie professionnelle.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

Au 31 décembre 2009, la provision se compose comme suit :

- 700 milliers d'euros de provisions d'indemnités de départ à la retraite
- 236 milliers d'euros de provisions pour médailles du travail.

### (3) Litiges

Chaque litige fait l'objet d'un examen par la direction et d'une consultation auprès de nos conseils. Les provisions nécessaires ont été constituées le cas échéant pour couvrir les risques ainsi estimés.

## 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	France	Export	Total
Vente de matériel de manutention et de levage	32 684	60 805	93 489
Vente de services	1 361	3 489	4 850
<b>TOTAL</b>	<b>34 045</b>	<b>64 294</b>	<b>98 339</b>

## 13. PRODUITS ET CHARGES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

En K€	31/12/09	31/12/08
Produits d'exploitation	77 145	327 996
Produits financiers	8 247	14 674
Charges financières	593	1 071





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 14. RESULTAT EXCEPTIONNEL ET FINANCIER

### 14.1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Charges 31/12/09	Produits 31/12/09	Charges 31/12/08	Produits 31/12/08
Amendes et pénalités	47		23	
Provision pour contentieux	113	32	160	341
Autres charges/produits exceptionnels	240	749	1 051	143
Malis/Bonis sur actions propres			1 753	1
Résultat de cession des immobilisations corporelles		1 317		3 075
Résultat de cession des immobilisations financières	1 583		2 861	44 547
Amortissements exceptionnels	258			
Amortissements dérogatoires	303	1 621	1 290	2 120
<b>TOTAL</b>	<b>2 544</b>	<b>3 719</b>	<b>7 138</b>	<b>50 227</b>

### 14.2 RESULTAT FINANCIER

En K€	Résultat 31/12/09	Résultat 31/12/08
Provisions des titres et créances rattachées à des participations	(28 622)	5 037
Intérêts de découverts et comptes courants	7 654	13 447
Intérêts d'emprunts et commissions sur prêt	(5 266)	(6 674)
Résultat de change : gains, pertes, variation de provisions	9 547	(28 807)
Le détail par devises est le suivant :		
USD	575	
GBP	5 978	
AUD	2 994	
	9 547	
Actions propres	904	(17 966)
Produit des valeurs mobilières de placement	147	369
Abandon créances	(8 097)	(27 305)
Intérêts de retard et escomptes	187	(13)
<b>TOTAL</b>	<b>(23 546)</b>	<b>(61 912)</b>

## 15. REPARTITION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	Résultat avant IS	IS 33,33%	Résultat après IS
Résultat courant	(42 445)	(14 621)	(27 824)
Résultat exceptionnel	1 175	392	783
<b>TOTAL</b>	<b>(41 270)</b>	<b>(14 229)</b>	<b>(27 041)</b>





# COMPTES SOCIAUX

## Notes sur le bilan

La répartition de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel a été déterminée en recalculant un résultat fiscal courant et un résultat fiscal exceptionnel auquel a été appliqué le taux d'impôt.

### 16. SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	Base	Impôt différé
Organic	159	53
Provision pour dépréciation des stocks	2 239	746
Provision pour dépréciation des créances clients	3 118	1 039
Provision pour retraite	700	233
Impôts différés actifs	6 216	2 072
Produits latents taxés et non constatés en résultat	(5 967)	(1 989)
Impôts différés passifs	(5 967)	(1 989)
<b>SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE</b>	<b>249</b>	<b>83</b>

### 17. INTEGRATION FISCALE

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale comprenant au 31 décembre 2009 les sociétés Haulotte France, ABM Industries, Telescopelle et Haulotte Services. Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par les filiales est identique à celle qu'elles auraient supportées en l'absence d'intégration fiscale.

### 18. SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Ces sommes se sont élevées à 696 milliers d'euros à la charge de la Société pour l'exercice écoulé, contre 763 milliers d'euros en 2008.

Ce montant provient de la refacturation par la société SOLEM de la quote part de prestation effectuée pour la Société par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte de la Société.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé entre la société SOLEM et la société, le coût de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice d'anciens dirigeants.





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 19. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 19.1 ENGAGEMENTS LIES AU CREDIT BAIL

#### Redevances payées et perçues

En K€	Redevances payées		Redevances perçues	
	Exercice	Cumulées	Exercice	Cumulées
Biens mobiliers détenus par Haulotte Group SA	-	-	925	40 862
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>925</b>	<b>40 862</b>

#### Redevances restant à percevoir

	Total	à un an au plus	et - de 5 ans	à plus de 5 ans	valeur résiduelle fin contrat	Total engagement
Biens mobiliers détenus par Haulotte Group SA	22	8	14	-	4	26
<i>dont frais financiers</i>	2			-		2
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>28</b>
					<b>Engagement net :</b>	<b>24</b>

### 19.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

#### Engagements de poursuite de loyers.

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients défaillants en ce qui concerne le paiement des loyers.

En K€	31/12/2009	31/12/2008
- de 1 an	4 562	10 421
de 1 an à 5 ans	6 921	15 266
5 ans et plus		
<b>TOTAL</b>	<b>11 483</b>	<b>25 687</b>





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## Pool de risques.

Les engagements sur pool de risques sont relatifs à des ventes de nacelles à des organismes financiers qui louent les nacelles Haulotte Group SA à des clients finaux et pour lesquelles Haulotte Group SA a donné une garantie limitée à un certain pourcentage du volume d'affaires réalisé par ces organismes. Les montants portés en engagements hors bilan reprennent la quote part de loyers restant à payer par les clients finaux pour laquelle Haulotte Group SA s'est porté garant.

dont 1000 K€ donnés à Haulotte Polska  
 dont 6846 K€ donnés à Haulotte Ibérica  
 dont 266 K€ donnés à Haulotte UK  
 dont 1241 K€ donnés à Haulotte USA  
 dont 764 K€ donnés à Haulotte Australie  
 dont 1211 K€ donnés à Haulotte Italie  
 dont 174 K€ donnés à Haulotte Singapour

En K€	31/12/2009	31/12/2008
- de 1 an	4 600	5 992
de 1 an à 5 ans	6 902	8 849
5 ans et plus		
<b>TOTAL</b>	<b>11 502</b>	<b>14 841</b>

## Engagements de rachat donnés auprès des organismes de financement des clients

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients dans le cas où ceux-ci ne lèvent pas l'option d'achat.

dont 667 K€ donnés à Haulotte France  
 dont 8901 K€ donnés à Haulotte Ibérica  
 dont 1647 K€ donnés à Haulotte Polska

En K€	31/12/2009	31/12/2008
- de 1 an	1 593	207
de 1 an à 5 ans	9 622	11 160
5 ans et plus		51
<b>TOTAL</b>	<b>11 215</b>	<b>11 418</b>





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 19.3 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :		
Nantissement du fonds de commerce, matériel et titres de participations Haulotte UK	221 633	183 767

## 19.4 PASSIFS EVENTUELS

Aucours du premier semestre 2008, un fournisseur a notifié à Haulotte Group une réclamation d'un montant de 7 M€ pour une rupture abusive de son contrat d'approvisionnement de matières premières. Aucune provision n'est constatée à ce titre dans les comptes, la société estimant que cette demande est non justifiée d'un point de vue juridique et économique et n'est par ailleurs pas étayée par le fournisseur.

## 20. ENGAGEMENTS RECUS

En K€	31/12/2009	31/12/2008
Engagement reçu de Télescopelle bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.	1 450	1 450
Engagement reçu de UK Platforms bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour 4 085 K GBP soit 5 911 K€.	5 911	5 911
Engagement reçu de UK Platforms bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour 3 900 K GBP soit 4 330 K€.	4 330	

## 21. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIES

	Plan N°3
Date du conseil d'administration	8-juil-03
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	27 050
Point de départ d'exercice des options	8-juil-07
Date d'expiration	8-juil-10
Prix de souscription ou d'achat	4,19 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	84 800





# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## 22. EFFECTIF

	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	198	182
E.T.D.A.M.	139	128
Ouvriers	345	375
<b>TOTAL</b>	<b>682</b>	<b>685</b>

## 23. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au 31 décembre 2009, le montant des droits acquis et non exercés de Haulotte Group SA au titre du droit individuel à la formation s'élève à 318 K€ pour un total de 41 316 heures.

## 24. EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change auquel est exposé la société porte essentiellement sur des créances en dollars us, en dollars australien et en livre sterling. Elle couvre partiellement son risque en procédant à des achats à terme des devises concernées.

**Créances (nettes de provisions), dettes et engagements significatifs libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture de change.**

Risque de change en milliers d'euros	Devises				
	AUD	AED	GBP	USD	PLN
<b>BILAN</b>					
Créances <sup>(1)</sup>	15 986		59 953	64 358	
dont créances groupe	15 986		59 340	59 764	
dont créances hors groupe			613	4 594	
Dettes <sup>(2)</sup>	59			1 108	4
dont dettes groupe	59			755	
dont dettes hors groupe				353	4
<b>HORS BILAN <sup>(3)</sup></b>					
engagements donnés hors groupe	764		1 793	1 272	
engagements donnés groupe					

<sup>(1)</sup> Créances financières, créances d'exploitation

<sup>(2)</sup> Dettes financières, dettes d'exploitation, autres

<sup>(3)</sup> Il s'agit des engagements de poursuite de loyers et de pools de risque mentionnés au paragraphe 19.2.







# COMPTES SOCIAUX

Notes sur le bilan

## Créances, dettes et engagements significatifs libellés en devises qui font l'objet d'une couverture de change.

Risque de change en milliers d'euros	Devises				
	AUD	AED	GBP	USD	PLN
<b>BILAN</b>					
Créances <sup>(1)</sup>				15 173	
dont créances groupe				15 173	
dont créances hors groupe					

<sup>(1)</sup> Créances financières, créances d'exploitation.

Les créances en dollars sont couvertes au taux de 1,1204 €.

## 25. RISQUE DE TAUX D'INTERETS

La société a contracté des swap de taux d'intérêts ayant une échéance allant de 1 an à 5 ans. La valorisation de ces instruments sur le marché financier présente une position nette défavorable de 5879 K€..

## 26. TABLEAU DE FINANCEMENT

	2009
Résultat net	- 27 040
Amortissements & provisions	17 070
Plus values de cession	-266
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>- 10 236</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	64 993
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>54 757</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et financières	- 41 107
Cessions d'immobilisation	1 867
Créances et dettes sur immobilisations	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 39 240</b>
Emissions d'emprunts	50 761
Remboursements d'emprunts	- 9 338
Augmentations de capital en numéraire	9
Dividendes versés aux actionnaires	- 6 457
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>34 975</b>
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>50 492</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>-15 584</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>34 907</b>





### III / COMPTES CONSOLIDES

## > BILAN CONSOLIDE - ACTIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Ecart d'acquisition	8	19 239	20 099
Immobilisations incorporelles	9	5 906	5 210
Immobilisations corporelles	10	96 134	88 726
Actifs financiers	11	1 203	933
Impôts différés actifs	27	3 956	8 647
Clients sur opérations de financements > 1 an	13	38 399	53 175
<b>ACTIFS NON COURANTS (A)</b>		<b>164 837</b>	<b>176 791</b>
Stocks	12	207 034	236 313
Clients	13	66 682	141 830
Clients sur opérations de financements < 1 an	13	15 128	28 500
Autres débiteurs	14	23 474	39 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	65 845	22 848
Instruments dérivés	18	3 368	2 970
<b>ACTIFS COURANTS (B)</b>		<b>381 531</b>	<b>472 140</b>
<b>ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES (C)</b>		-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS (A+B+C)</b>		<b>546 368</b>	<b>648 931</b>

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.





## > BILAN CONSOLIDE - PASSIF

En milliers d'euros

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Capital	19	4 055	4 237
Primes d'émission	19	91 953	91 945
Réserves et résultat consolidés		129 034	190 150
<b>CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)</b>		<b>225 042</b>	<b>286 332</b>
Intérêts minoritaires (B)		290	634
<b>CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)</b>		<b>225 332</b>	<b>286 966</b>
Dettes financières à long terme	21	26 626	192 166
Impôts différés passifs	27	3 459	8 445
Provisions	23	1 851	1 814
<b>PASSIFS NON COURANTS (C)</b>		<b>31 936</b>	<b>202 425</b>
Fournisseurs	25	24 262	65 461
Autres créditeurs	26	12 707	32 514
Dettes financières à court terme	21	240 610	48 394
Provisions	23	5 391	6 618
Instruments dérivés	18	6 130	6 553
<b>PASSIFS COURANTS (D)</b>		<b>289 100</b>	<b>159 540</b>
<b>PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES (E)</b>		-	-
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D+E)</b>		<b>546 368</b>	<b>648 931</b>

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.





## > COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Note	31/12/2009		31/12/2008	
Produits des activités ordinaires	28	202 028	100%	450 780	100%
Coût des ventes	29	(185 362)	-91.8%	(335 600)	-74,4%
Frais commerciaux		(24 335)	-12.0%	(36 494)	-8,1%
Frais administratifs et généraux	30	(53 356)	-26.4%	(49 694)	-11,0%
Frais de recherche et développement	31	(5 274)	-2.6%	(5 806)	-1,3%
Gains / (Pertes) de change	32	4 390	2.2%	(1 973)	-0,4%
Autres produits opérationnels	35	547	0.2%	31 668	7,0%
Autres charges opérationnelles	35	(1 998)	-0,9 %	(2 245)	-0,5 %
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>(63 359)</b>	<b>-31.4%</b>	<b>50 636</b>	<b>11,2%</b>
Constatation des écarts d'acquisition négatifs / dépréciation des écarts positifs		-	0,0%	-	0,0%
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>(63 359)</b>	<b>-31.4%</b>	<b>50 636</b>	<b>11,2%</b>
Coût de l'endettement financier net	36	(5 376)	-2.7%	(11 571)	-2,6%
Autres produits financiers		147	0.0%	385	0,0%
Autres charges financières		(217)	-0,0%	(447)	-0,0%
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>(68 797)</b>	<b>-34.1%</b>	<b>39 004</b>	<b>8,7%</b>
Impôts sur le résultat	37	13 110	6,4 %	(7 094)	-1,6%
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>(55 687)</b>	<b>-27,5 %</b>	<b>31 910</b>	<b>7,1%</b>
dont Résultat net part du groupe		(55 326)	-27,4 %	31 961	-7,1%
dont Résultat net part des minoritaires		(361)	-0,1 %	(51)	0,0%
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION</b>	<b>39</b>	<b>(1,89)</b>		<b>1,09</b>	
<b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION</b>	<b>39</b>	<b>(1,88)</b>		<b>1,09</b>	

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.





## > ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	(55 687)	31 910
Ecarts de conversion relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger	4 327	(6 379)
Ecarts de conversion des états financiers des filiales	(3 825)	(6 552)
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>502</b>	<b>(12 931)</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>(55 185)</b>	<b>18 979</b>
dont part du Groupe	(54 843)	19 032
dont part des minoritaires	(342)	(53)

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.





## > TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros

	Note	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(55 687)</b>	<b>31 910</b>
Charges de stock options			
Dotations aux amortissements		17 416	17 875
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		(962)	1 105
Variation des impôts différés		866	11 703
Plus et moins values de cession		24	(30 468)
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>(38 343)</b>	<b>32 125</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	41	59 764	(60 432)
Variation des créances sur opérations de financement	42	11 476	(25 505)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE</b>		<b>32 897</b>	<b>(53 812)</b>
Acquisitions d'immobilisations		(29 186)	(44 323)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		2 062	1 803
Incidences des variations de périmètre			17 256
Variation des dettes sur immobilisations		(138)	859
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(27 262)</b>	<b>(24 405)</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(6 458)	(7 058)
Augmentations de capital en numéraire		0	77
Emissions d'emprunts		60 983	92 994
Remboursements d'emprunts		(13 263)	(14 124)
(Achats) / Ventes d'actions propres			(44 546)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>41 262</b>	<b>27 343</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>46 897</b>	<b>(50 874)</b>
Trésorerie ouverture	43	(2 324)	49 688
Trésorerie variation cours devises		285	(1 138)
Trésorerie clôture	43	44 858	(2 324)
<b>VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE</b>		<b>46 897</b>	<b>(50 874)</b>

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.





## > TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Stock options	Actions propres	Ecart de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Situation au 1er Janvier 2008</b>	<b>4 476</b>	<b>91 868</b>	<b>173 369</b>	<b>71 005</b>	<b>251</b>	<b>(18 810)</b>	<b>(6 338)</b>	<b>315 821</b>	<b>699</b>	<b>316 520</b>
Variation de capital de la société consolidante	(239)	77				239		77		77
Affectation du résultat de l'exercice 2007			71 005	(71 005)				0		0
Dividendes distribués par la société consolidante			(7 058)					(7 058)		(7 058)
Actions propres						(41 541)		(41 541)		(41 541)
Résultat net de l'exercice				31 963				31 963	(51)	31 912
Gains et pertes comp- tabilisés directement en capitaux propres							(12 929)	(12 929)	(2)	(12 931)
Résultat net et gains et pertes comptabili- sés directement en capitaux propres				31 963			(12 929)	19 034	(53)	18 981
Autres mouvements									(12)	(12)
<b>Situation au 31 décembre 2008</b>	<b>4 237</b>	<b>91 945</b>	<b>237 316</b>	<b>31 963</b>	<b>251</b>	<b>(60 112)</b>	<b>(19 267)</b>	<b>286 332</b>	<b>634</b>	<b>286 966</b>
Annulation d'actions d'auto-contrôle	(182)		(4 275)			4 457		0		0
Affectation du résultat de l'exercice 2008			31 963	(31 963)				0		
Dividendes distribués par la société conso- lidante			(6 457)					(6 457)		(6 457)
Résultat net de l'exercice				(55 326)				(55 326)	(361)	(55 687)
Gains et pertes comp- tabilisés directement en capitaux propres							483	483	19	502
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(55 326)			483	(54 843)	(342)	(55 185)
Autres mouvements		8						8		8
<b>Situation au 31 décembre 2009</b>	<b>4 055</b>	<b>91 953</b>	<b>258 547</b>	<b>(55 326)</b>	<b>251</b>	<b>(55 655)</b>	<b>(18 784)</b>	<b>225 042</b>	<b>290</b>	<b>225 332</b>

Les notes 1 à 48 font partie intégrante des états financiers consolidés annuels.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

<b>Note 1 Informations générales</b>	10
<b>Note 2 Résumé des principales méthodes comptables</b>	10
2.1 Base de préparation des états financiers	10
2.2 Estimations et jugements comptables déterminants	12
2.3 Méthodes de consolidation	13
2.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies	13
2.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères	13
2.6 Conversion des opérations en devises	14
2.7 Regroupements d'entreprises	14
2.8 Information sectorielle	14
<b>Note 3 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan</b>	15
3.1 Ecarts d'acquisition	15
3.2 Immobilisations incorporelles	16
3.3 Immobilisations corporelles	16
3.4 Actifs financiers	17
3.5 Stocks et en-cours	18
3.6 Créances clients	18
3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
3.8 Actions propres	21
3.9 Plans d'options de souscriptions d'actions	21
3.10 Engagements de retraite et assimilés	21
3.11 Provisions	22
3.12 Emprunts	22
3.13 Impôts différés	22
<b>Note 4 Gestion des risques financiers</b>	22
<b>Note 5 Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat</b>	24
5.1 Reconnaissance des produits	24
5.2 Coûts des ventes	24
5.3 Frais commerciaux	24
5.4 Frais administratifs et généraux	24
5.5 Frais de recherche et développement	24
5.6 Autre produits et charges opérationnels	25
5.7 Résultat opérationnel courant	25
5.8 Coût de l'endettement financier net	25
5.9 Autres produits et charges financiers	25
5.10 Résultats par action	25
<b>Note 6 Périmètre de consolidation</b>	26
<b>Note 7 Variations de périmètre</b>	27
<b>Note 8 Ecarts d'acquisition</b>	27
<b>Note 9 Immobilisations incorporelles</b>	29







# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Note 10	Immobilisations corporelles.....	29
Note 11	Actifs financiers.....	30
Note 12	Stocks et en-cours.....	30
Note 13	Créances clients et comptes rattachés.....	31
Note 14	Autres débiteurs.....	33
Note 15	Créances par échéance.....	33
Note 16	Gestion du risque de change.....	34
Note 17	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	34
Note 18	Instruments dérivés.....	34
Note 19	Capital social et primes d'émission.....	35
Note 20	Plans d'options de souscription d'actions réservés aux salariés.....	36
Note 21	Emprunts et dettes financières.....	37
Note 22	Gestion du risque de taux.....	38
Note 23	Provisions.....	39
Note 24	Engagements de retraite et assimilés.....	39
Note 25	Dettes par échéances.....	40
Note 26	Autres créditeurs.....	41
Note 27	Impôts différés.....	41
Note 28	Produits des activités ordinaires.....	42
Note 29	Coûts des ventes.....	42
Note 30	Frais administratifs et généraux.....	43
Note 31	Frais de recherche et de développement.....	43
Note 32	Gains et pertes de change.....	43
Note 33	Charges par nature du résultat opérationnel courant.....	44
Note 34	Charges de personnel.....	44
Note 35	Autres produits et charges opérationnels.....	44
Note 36	Coût de l'endettement financier net.....	45
Note 37	Impôts sur les résultats.....	45
Note 38	Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique.....	46
Note 39	Résultats par action.....	46
Note 40	Information sectorielle.....	47
Note 41	Détail de la variation du besoin en fonds de roulement.....	52
Note 42	Détail de la variation des créances sur opérations de financement.....	52
Note 43	Composantes de la trésorerie.....	53
Note 44	Transactions avec les parties liées.....	53
Note 45	Engagements hors bilan.....	54
Note 46	Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation.....	54
Note 47	Effectif moyen du Groupe.....	55
Note 48	Evénement postérieur à la clôture.....	55





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 1

### Informations générales

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Sain-Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2009 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 10 mars 2010. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

## Note 2

### Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### 2.1 Base de préparation des états financiers

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et en application du Règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)). Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC).

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon le principe du coût historique, à l'exception de certains éléments notamment les actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

#### Amendements et interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2009

Le Groupe a appliqué les normes présentées ci-après qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

- IAS 1 révisée – Présentation des états financiers : cette norme introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en deux états (compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé).





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels : cette norme a conduit à réviser l'information sectorielle par secteur géographique présentée par le Groupe, telle que précisé dans la note 41. La première application de cette norme constitue un changement de méthode comptable.

Le Groupe n'est pas concerné par les autres textes adoptés par l'Union Européenne et applicables obligatoirement depuis le 1er janvier 2009.

L'application depuis le 1er janvier 2009 des normes, amendements et interprétations suivants est sans impact sur les états financiers du Groupe :

- IAS 23 révisée – Capitalisation des coûts d'emprunts
- IFRS 2 révisée – Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulation
- IAS 38 révisée – Comptabilisation des frais de publicité et de promotion
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation des clients
- IFRIC 14 – IAS 19 : Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigence de financement minimal et leur interaction.

## **Nouveaux textes non appliqués par anticipation**

Les normes, amendements et interprétations concernant le Groupe Haulotte applicables de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2010 n'ont pas donné lieu à application anticipée en 2009. Il s'agit de :

- IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises
- IAS 27 révisée – Comptes individuels et comptes consolidés
- Amendement de la norme IAS 39 – Expositions éligibles à la comptabilité de couverture.

## **Nouvelle réglementation fiscale en France, applicable au 1er janvier 2010.**

La loi de Finances pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives de la Taxe Professionnelle actuelle,
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée issue des comptes sociaux.

Haulotte Group comptabilise la taxe professionnelle en charges opérationnelles et considère à ce stade que la nouvelle réglementation fiscale constitue essentiellement une modification des modalités de calcul de l'impôt local français sans en changer fondamentalement la nature. En conséquence, ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles sans changement par rapport au classement





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

retenu actuellement pour la taxe professionnelle.

## **2.2 Estimations et jugements comptables déterminants**

### **2.2.1 Hypothèses clés et appréciations :**

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements jugés raisonnables au vu des circonstances. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les aspects suivants :

- les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition (cf. note 3.1),
- l'appréciation du risque de contrepartie client : l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients (cf note 3.6.1) se fonde sur la capacité du Groupe à récupérer les équipements en cas de défaillance du client et à les écouler à une valeur déterminée. Cette valeur de revente est estimée sur la base de l'historique des ventes de machines d'occasion réalisées par le Groupe depuis plusieurs années. La cohérence de ces valeurs avec les cotations des actifs d'occasion généralement admises sur le marché est également vérifiée. Il n'existe pas à ce jour d'éléments susceptibles de remettre en cause l'évaluation de cette valeur recouvrable et notamment la validité des côtes des équipements d'occasion. Toutefois une dégradation à l'avenir de valeurs du marché ou d'occasion est-elle susceptible d'entraîner la constatation de dépréciations complémentaires des comptes clients,
- la valeur de réalisation des stocks (cf. note 3.5): la valeur nette de réalisation des stocks d'encours et de produits finis au 31 décembre 2009 déterminée sur la base de transactions observées et fonction du millésime de fabrication des machines, reste nettement supérieure à leur coût de revient,
- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties : le traitement comptable associé aux transactions assorties de telles garanties (cf. note 3.6.2) repose sur le postulat quasiment systématiquement vérifié à ce jour de l'attractivité de l'option de rachat de l'équipement à la valeur résiduelle offerte au client par rapport aux valeurs observées sur le marché de l'occasion. Si ce postulat n'était plus confirmé, le traitement comptable des transactions futures devrait être adapté en conséquence.

Les valeurs nettes de réalisation des stocks ainsi que la valeur de revente par le Groupe des équipements en cas de reprise des machines aux clients défaillants ont été déterminées afin de tenir compte du délai nécessaire à l'écoulement des stocks actuels.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses concernent également les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (cf. note 3.3),
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. note 3.11) et pour engagements de retraites (cf. note 3.10),
- l'évaluation des plans de stocks options dont le paiement est fondé en actions (cf. note 3.9),
- la reconnaissance d'impôts différés actifs (cf. note 3.13).

Les états financiers reflètent les meilleures estimations, sur la base des informations





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

disponibles à la date d'arrêté des comptes.

## **2.2.2 Evaluation des risques et incertitudes significatives pouvant avoir un impact significatif sur Haulotte Group**

L'environnement économique de l'année 2009 reste très dégradé avec une baisse de près de 75% en volume du marché mondial de la nacelle par rapport à 2008. Les grands loueurs européens et américains n'ont pratiquement pas investi sur l'année 2009, mais Haulotte Group a maintenu ses parts de marché en Europe, tout en progressant en Asie et en Amérique.

En l'absence de signe tangible de reprise du marché, Haulotte Group se prépare à affronter une année 2010 dans un environnement semblable à celui de 2009. La priorité reste la réduction du besoin en fond de roulement (poursuite des efforts de réduction des stocks), la maîtrise des coûts fixes et l'intensification des efforts commerciaux sur les zones à plus fort potentiel.

Au 31 décembre 2009, le Groupe a utilisé ses lignes de crédit syndiqué à hauteur de 221 M€ pour un montant total disponible de 233,5 M€. La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à la fin de l'exercice à 65,8 M€. Suite à la rupture du respect des ratios financiers intervenue sur le second semestre 2009, Haulotte Group est parvenu à un accord avec ses banquiers en janvier 2010, fixant les nouvelles conditions applicables sur ce crédit jusqu'à son échéance de juillet 2013. Les échéances de remboursement pour 2010 et 2011 s'élèvent respectivement à 44,2 M€ et 45,2 M€, ce qui devrait laisser au Groupe la liquidité nécessaire pour sortir de la crise.

## **2.3 Méthodes de consolidation**

Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 6.

## **2.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies**

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

## **2.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères**

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'Euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- Conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels) à moins que les cours de change connaissent des fluctuations importantes et qu'en conséquence, l'utilisation du cours moyen pour une





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

période ne soit pas appropriée.

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres et ventilées entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

En cas de cession d'une entité, les écarts de conversion qui étaient comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés des capitaux propres en résultat de la période (comme un ajustement de reclassement) lors de la comptabilisation du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée. Ils doivent donc être libellés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et être convertis au cours de clôture.

## 2.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable.

Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS 21, pour lesquels les variations de conversion sont comptabilisées en autres éléments du résultat global.

## 2.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, ce coût intègre également tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.
- Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels identifiables constatés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (cf. note 3.1).

## 2.8 Information sectorielle

Le Groupe a identifié le principal décideur opérationnel de l'entité comme étant le Comité Exécutif. Le Comité reçoit le reporting interne du Groupe afin d'évaluer sa performance et de décider de l'allocation des ressources. Sur la base de ce reporting, la direction a déterminé les secteurs opérationnels.

Le Comité analyse l'activité à la fois d'un point de vue géographique et en fonction des principales branches d'activité du Groupe. Ces branches d'activité sont :

- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange, réparations et financement).

Par ailleurs, ces activités sont, d'une manière globale, analysées sur une base géographique





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

(Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie/Pacifique).

Le reporting interne utilisé par le Comité Exécutif est basé sur la présentation comptable des comptes suivant les principes IFRS, et inclut l'ensemble des activités du Groupe.

Les principaux indicateurs de performance revus par le Comité Exécutif sont le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, la charge d'amortissement. Par ailleurs, le Comité suit les principaux agrégats du bilan : immobilisations corporelles, créances clients, créances sur opérations de financement, stocks, fournisseurs, emprunts.

Les éléments relatifs au résultat financier ou plus généralement non opérationnels, ainsi que le suivi des éléments spécifiques à la consolidation (impôts...) sont suivis de manière centrale sans être décomposés par activité ou secteur géographique et ne sont donc pas inclus dans cette information sectorielle.

Le Groupe n'a pas identifié de clients représentant plus de 10% de ses produits des activités ordinaires.

## Note 3

### Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan

#### 3.1 Ecarts d'acquisition

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition négatif, ou badwill est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwills sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Trois UGT ont été définies par le Groupe :

- UGT Amérique du Nord regroupant les filiales Haulotte US et BilJax,
- Les filiales de location du Groupe représentant chacune une UGT indépendante,
- Les filiales de production et de distribution du Groupe regroupées au sein d'une même UGT

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur. Les bases d'évaluation de la valeur d'utilité reposent sur des business plan établis sur 5 ans dont les flux sont extrapolés au-delà et actualisés.

Les dépréciations des goodwills sont irréversibles.

Les produits et charges résultant respectivement de la comptabilisation des écarts d'acquisition négatifs et des dépréciations des écarts d'acquisition positifs sont enregistrés sur une ligne distincte du résultat opérationnel « constatation des écarts d'acquisition négatifs / dépréciation des écarts d'acquisition positifs ».





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## **3.2 Immobilisations incorporelles**

### **3.2.1 Frais de développement**

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire, sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

### **3.2.2 Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

## **3.3 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition net des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives







# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est mis au rebut.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties selon les mêmes durées que celles décrites ci-dessous. Si les contrats transfèrent à Haulotte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, ils correspondent alors aux principaux indicateurs retenus par la norme IAS 17 (option d'achat, durée du bail représentative de la durée de vie du bien, valeur actualisée des paiements minimaux proche de la juste valeur du bien loué à la date de conclusion du bail).

Les paiements au titre de la location financement sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les contrats qualifiés de location simple ne font pas l'objet de retraitement.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

Aménagement terrains	10 ans
Structure des bâtiments	30 à 40 ans
Aménagement intérieur des bureaux	5 à 10 ans
Chaîne de peinture	8 à 15 ans
Chariots, nacelles et portiques	7 à 10 ans
Machines outils	20 ans
Matériel divers	10 ans
Process industriel	3 à 5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Services généraux	20 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Les plus ou moins values de cessions des immobilisations sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels.

### 3.4 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs détenus jusqu'à échéance
- Les actifs évalués en juste valeur par le résultat
- Les actifs disponibles à la vente
- Les prêts et créances (hors clients).





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Le Groupe porte essentiellement des actifs financiers de la catégorie 4 soit « les prêts et créances ». Ils sont comptabilisés à la juste valeur du prix payé ajusté des coûts d'acquisition à la date d'entrée et au coût amorti à chaque clôture, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute perte de valeur de ces actifs est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe font l'objet d'une note distincte (note 4).

## 3.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- Le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition, la méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

## 3.6 Créances clients

Quatre cas sont à distinguer :

- Les créances issues de transactions dont le financement est assuré directement par les clients (3.6.1) sans que le Groupe n'accorde de garantie aux établissements financiers assurant le financement de ces clients.
- Les créances issues de transactions pour lesquelles Haulotte Group accorde des garanties à l'organisme de financement du client (3.6.2).
- Les créances issues de contrats de location financement avec Haulotte Group (3.6.3).
- Les créances issues de transactions de crédit bail adossé (3.6.4).

Ces types de transactions relèvent de traitements comptables différents détaillés ci-après.

### 3.6.1 Ventes sans garantie accordées par le Groupe

Les créances sont enregistrées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du TIE, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que des éléments faisant présumer un risque réel et sérieux de non recouvrement sont identifiés. La dépréciation est calculée en comparant la valeur de la créance à la date à laquelle le risque de non recouvrement est identifié et la valeur des équipements représentatifs de la créance à cette même date. Cette politique de dépréciation repose sur les deux éléments suivants :

- Les biens représentatifs des créances peuvent être récupérés par Haulotte Group en cas de défaillance du client, ceci étant contractuellement défini.
- Une connaissance précise des valeurs de marché des équipements.

Ces valeurs de marché sont estimées sur la base d'historique de ventes d'équipements d'occasion réalisées par le Groupe au cours des dernières années et corroborées avec les cotations issues des pratiques du marché.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## 3.6.2 Ventes avec garanties accordées par le Groupe

Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group accorde des garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement à ses clients. Dans ces cas, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui contracte ensuite avec le client utilisateur final de l'équipement :

- Soit une vente à crédit
- Soit une location financement

Les garanties consenties par Haulotte Group peuvent être de plusieurs types, en fonction des contrats cadres conclus avec les organismes financiers et du niveau de risque attribué au client par l'organisme financier. Les différentes formes de garanties accordées par Haulotte sont rappelées ci-après :

**Garantie sous forme d'engagement de poursuite de loyers :** Haulotte Group s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur en cas de défaillance, en prenant en charge dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le débiteur. Haulotte Group dispose d'un droit de récupération des équipements en contrepartie de sa substitution au débiteur défaillant.

**Garantie sous forme d'abondement à un pool de risques :** dans ce cas, une partie du montant de la vente à l'organisme de financement est abondée dans un fonds de garantie destiné à couvrir les éventuelles défaillances futures des débiteurs. Le montant maximal du pool est fixé mais permet en cas de défaillance d'un client éligible au pool d'assurer à l'organisme financier le recouvrement total de sa créance.

**Garantie sous forme d'abondement à un pool de risque couvrant un montant fixé par créance :** comme dans le cas précédent, le montant maximal du pool est fixé mais le recours de l'organisme financier est défini créance par créance. L'organisme financier confirme à chaque arrêté comptable le montant de son recours créance par créance.

**Garantie sous forme d'engagements de rachat de l'équipement :** la valeur résiduelle des biens est déterminée à la conclusion du contrat entre l'organisme financier et le client utilisateur. A l'issue du contrat, Haulotte Group est engagé à racheter les biens aux organismes financiers à cette valeur prédéterminée. Par ailleurs, Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle.

Au plan comptable, les trois premiers types de garanties associées aux différents contrats conclus entre l'organisme financier et le client utilisateur sont analysés en substance :

- Comme un emprunt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la vente à crédit)
- Comme un contrat de location financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente (cas de la location financement).

L'analyse des garanties accordées par Haulotte Group dans le cadre des contrats ci-dessus au regard des dispositions de la norme IAS 39 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés aux créances cédées aux organismes financiers (risque de crédit, de décalage de paiement notamment) ne sont pas transférés dans le cas de garanties sous forme d'engagement de poursuite de loyers ou d'abondement à un pool de risque.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Ainsi pour les contrats assortis de ce type de garantie, le traitement comptable suivant est retenu :

- Comptabilisation d'une créance (dénommée « créance sur opérations de financement » au bilan) et d'une dette financière (dénommée « dette sur opérations de financement » au bilan) d'un montant égal au capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Ces créances et ces dettes s'éteignent au rythme des paiements des loyers par le client à l'organisme financier.

Toutefois, dans le cas d'une garantie avec abondement à un pool de risque destiné à couvrir un montant fixe par créance, le montant comptabilisé en créance et en dette est limité au montant du recours que peut exercer l'organisme financier vis-à-vis de Haulotte Group et non à l'intégralité de la créance « cédée ».

Haulotte Group évalue à chaque arrêté comptable les risques de mise en œuvre des garanties ainsi accordées à l'examen des incidents de paiements qui auraient été déclarés par les organismes financiers. Une provision pour dépréciation des créances est alors constatée selon les mêmes principes de détermination que ceux énoncés dans la note 3.6.1.

Pour ce qui concerne le 4ème type de garanties accordées, les engagements de rachats des équipements, l'analyse des valeurs de rachats accordées démontre que l'essentiel des risques et avantages ont été transférés. En effet, le client final exerce dans la quasi-totalité des cas l'option qui lui est offerte par Haulotte Group de racheter les équipements, pour le montant de la valeur résiduelle à la fin de son contrat avec l'organisme financier, cette option étant attractive/préférentielle. Les engagements contractés par Haulotte Group sont mentionnés en engagements hors bilan pour le montant des valeurs résiduelles garanties.

### **3.6.3 Contrats de location financement**

Des contrats de vente à crédit ou de location sont également conclus directement entre Haulotte Group et ses clients sans l'intermédiation d'organismes financiers. L'analyse de ces contrats au regard des dispositions de la norme IAS 17 conduit à les qualifier de contrats de location financement dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des équipements est bien transférée aux preneurs.

Le traitement comptable de ces opérations est le suivant :

- La vente de l'équipement est constatée dans la rubrique « produit des activités ordinaires » du compte de résultat à la date de la signature du contrat par les parties.
- Une créance d'exploitation (incluse au niveau des « créances sur opérations de financement » au bilan) est constatée vis-à-vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde.
- Au cours des exercices suivants, le paiement reçu du client au titre de la location ou de la vente à crédit est affecté en un produit financier et un amortissement de la créance.

### **3.6.4 Contrats de crédit-bail adossé**

Haulotte Group a par le passé réalisé un volume significatif de ventes d'équipements par le biais de contrats de crédit bail adossé.

Le crédit bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit bail puis à les donner en sous





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

location à l'utilisateur final. L'analyse en substance des opérations amont et aval conduit à les qualifier de contrat de location financement.

Haulotte Group n'a plus recours à ce mode de contrats depuis trois ans et les montants mentionnés dans les opérations de financement (note 13) reflètent les opérations passées non encore dénouées.

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2005 et 2006, les dettes liées au crédit bail adossé ont fait l'objet d'un refinancement global et le strict adossement des créances et des dettes de crédit bail a disparu. La dette vis-à-vis de l'organisme de crédit bail est remplacée par l'emprunt contracté par le Groupe au titre du refinancement et le remboursement de cet emprunt se substitue aux loyers versés à l'organisme financier.

### 3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les équivalents de trésorerie correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période comprise entre la date de souscription et la date de clôture.

### 3.8 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession de l'émission ou de l'annulation des actions propres.

### 3.9 Plans d'options de souscriptions d'actions

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui est dénoué en instruments de capitaux propres.

Des options de souscription d'actions sont accordées aux salariés de l'entreprise. Ces options sont évaluées à la date de l'octroi, selon le modèle mathématique Black and Scholes dont les hypothèses principales sont mentionnées en note 20.

La juste valeur des options est comptabilisée dans le compte de résultat en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1er janvier 2005 sont concernés par cette comptabilisation.

### 3.10 Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Haulotte Group dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de taux d'actualisation, de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

### 3.11 Provisions

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Ainsi, le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques.

D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre évènement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

### 3.12 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

### 3.13 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs. Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

## Note 4

### Gestion des risques financiers

#### 4.1 Risque de change

Une part significative des ventes de Haulotte Group est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain ou la Livre britannique. Ces ventes en devises





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change de Haulotte Group sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production localisées en zone Euro et exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

La gestion de cette exposition est faite par Haulotte Group SA. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement dans les principales devises par l'intermédiaire d'instruments financiers simples (vente/achat à terme devise contre Euro).

## **4.2 Risque de taux**

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) Haulotte Group a recours à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie). Néanmoins, dans la mesure où les instruments financiers détenus par Haulotte Group ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminé par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

## **4.3 Risque de crédit**

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, Haulotte Group dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les dépréciations de créances sont déterminées selon ce principe (cf. note 3.6).

## **4.4 Risque de liquidité**

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée. L'équipe centrale gère le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Le Groupe dispose depuis 2005 d'un emprunt syndiqué qui a été renégocié en janvier 2010 suite à la rupture des ratios financiers intervenus au cours du second semestre 2009. Ce crédit d'un nouveau montant total de 233,5 M€ se terminera en juillet 2013. Le tirage effectué s'élève à 221 millions d'Euros au 31 décembre 2009 et 8,8 millions d'Euros ont été remboursés en juillet 2009. Le Groupe dispose également d'un financement de 20 millions d'USD sur sa filiale américaine BilJax, utilisé à hauteur de 10,6 millions d'USD.

## Note 5

### Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat

#### 5.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (cf. note 3.6),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group pour l'obtention du financement par le client (cf. note 3.6),
- les locations de matériels,
- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients après l'obtention d'assurance suffisante quant au règlement prévu contractuellement.

Les produits financiers perçus dans le cadre des contrats de crédit-bail adossé ou de location financement sont comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

#### 5.2 Coûts des ventes

Les coûts des ventes comprennent les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les dépréciations des stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

#### 5.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale.

#### 5.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction, et les augmentations / diminutions de dépréciation des comptes clients.







# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## 5.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par l'IAS 38 (cf. note 3.2.1). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils généreront des avantages économiques.

## 5.6 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins values de cession (à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location considérées comme des ventes de machines d'occasions et classées en chiffre d'affaires),
- la dépréciation des coûts de développement capitalisés,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents.

## 5.7 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'évènements ou de décisions ponctuels ou inhabituels.

## 5.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risque de taux.

## 5.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins value de cessions de valeur mobilière de placement...).

## 5.10 Résultat par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif potentiel des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 6

### Périmètre de consolidation

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

ENTITÉS	PAYS	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
Haulotte Group S.A.	France	Mère	
Haulotte France	France	99,99%	Intégration globale
Haulotte Services France	France	99,99%	Intégration globale
ABM Industries	France	100%	Intégration globale
TELESCOPELLE S.A.S	France	100%	Intégration globale
NO.VE. S.R.L.	Italie	100%	Intégration globale
Levanor Maquinaria de Elevacion S.A.	Espagne	91%	Intégration globale
Haulotte Arges S.R.L.	Roumanie	100%	Intégration globale
Haulotte Cantabria S.L.	Espagne	99,96%	Intégration globale
Haulotte Hubarbeitsbühnen GmbH	Allemagne	100%	Intégration globale
Haulotte UK Limited	Angleterre	100%	Intégration globale
Haulotte Italia S.R.L.	Italie	99%	Intégration globale
Haulotte Australia Pty. Ltd.	Australie	100%	Intégration globale
Haulotte Iberica S.L.	Espagne	98,71%	Intégration globale
Haulotte Netherlands B.V.	Pays-Bas	100%	Intégration globale
Haulotte U.S., INC.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Haulotte Scandinavia AB	Suède	100%	Intégration globale
Haulotte Portugal, plataformas de elevação, Unipessoal, LDA	Portugal	98,71%	Intégration globale
Haulotte Do Brazil LTDA	Brésil	99,98%	Intégration globale
Haulotte Vostok	Russie	100,00%	Intégration globale
Haulotte Polska SP Z.O.O.	Pologne	100,00%	Intégration globale
Mundilevação, Aluger e Transporte de Plataformas LDA	Portugal	90,00%	Intégration globale
UK Platforms Ltd.	Angleterre	100%	Intégration globale
Access Rentals (UK) Ltd.	Angleterre	100%	Intégration globale
Haulotte Singapore Ltd.	Singapour	100%	Intégration globale
Haulotte Trading (Shanghai) co. Ltd.	Chine	100%	Intégration globale
Haulotte Access Equipment Manufacturing (Changzhou) Co., Ltd.	Chine	100%	Intégration globale
Haulotte Mexico SA de CV	Mexique	95%	Intégration globale





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Haulotte Services SA de CV	Mexique	95%	Intégration globale
Haulotte Argentina S.A.	Argentine	95%	Intégration globale
Haulotte Middle East FZE	Dubaï	100%	Intégration globale
Horizon High Reach Limited	Argentine	100%	Intégration globale
Bil Jax, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Equipro, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Bil Jax Service, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Construction and Scaffold Supply, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Bil Jax Planking Systems, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
Scaffold Design and Erection, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
CSI Construction Supply International, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale
USA ONE, Inc.	Etats-Unis	100%	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté.

## Note 7

### Variations de périmètre

Notre filiale UK Training Ltd. a acquis en juin 2009, les actifs d'une société de location, l'un de nos clients sur le marché britannique, alors en cours de procédure de liquidation. Notre filiale a alors changé de nom pour devenir Access Rentals (UK) Ltd. Les éléments achetés dans le cadre de cette transaction comprennent :

- des machines,
- une liste de clients,
- le droit d'occuper les locaux de la société pour une courte période,
- 71 salariés transférés.

Le montant des actifs rachetés dans le cadre de cette transaction s'élève à 8 846 K£ (10 381 K€), dont 5 919 K£ (6 946 K€) ont été refinancés via des contrats avec des institutions financières.

Le Groupe avait par ailleurs donné à des institutions financières des garanties relatives à des contrats de vente à ce client pour un montant de 5 339 K£ (6 266 K€) qui ont été levées au 31 décembre 2009.

Cette transaction a un effet non significatif sur le compte de résultat du Groupe arrêté au 31 décembre 2009.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 8 Ecart d'acquisition

Au 31/12/2009

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	-
ABM	1 294	(1 294)	-
Haulotte France	54	(54)	-
Nove	2 580	-	2 580
Horizon	2 825	-	2 825
BilJax	13 834	-	13 834
<b>Total</b>	<b>32 745</b>	<b>(13 506)</b>	<b>19 239</b>

Au 31/12/2008

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	-
ABM	1 294	(1 294)	-
Haulotte France	54	(54)	-
Nove	2 580	-	2 580
Horizon	3 199	-	3 199
BilJax	14 320	-	14 320
<b>Total</b>	<b>33 605</b>	<b>(13 506)</b>	<b>20 099</b>

La variation de l'écart d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit 860 K€) est liée aux effets de change sur les montants des écarts d'acquisition des sociétés Horizon et BilJax.

### • UGT « Amérique du Nord »

Le dernier test de dépréciation sur la zone « Amérique du Nord » - considérée comme une unité génératrice de trésorerie (UGT) - avait été réalisé le 30 juin 2009. Les conditions économiques s'étant à nouveau dégradées depuis cette date, un nouveau test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2009 sur cette UGT qui intègre les entités américaines du Groupe.

La valeur recouvrable de l'UGT « Amérique du Nord » a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction.

Hypothèses majeures retenues pour la réalisation de ce test :

- progression sensible de la part de marché dans le secteur des ventes de nacelles sur le marché « Nord Américain » à horizon 4 ans,
- démarrage de la production de nouveaux modèles de nacelles dans l'usine BilJax avec des prix de revient optimisés en USD,





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

- des synergies et des optimisations de coûts entre Haulotte US et BillJax,
- le test de dépréciation comprend des projections de flux de trésorerie sur 4 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation de 9,5%,
- le taux de change utilisé est de 1 dollar pour 0,72 euros.

Sur la base de ces hypothèses, la direction estime que la valeur d'utilité de l'UGT «Amérique du Nord» excède sa valeur comptable. Les analyses de sensibilité menées révèlent qu'aucune charge de dépréciation ne serait à constater dans les cas suivants :

- décalage d'un an de la réalisation des budgets financiers,
- diminution de l'ordre de 20% des prévisions d'activité,
- variation de 4 points du taux d'actualisation.

## • UGT « sociétés de location »

Hypothèses majeures retenues pour la réalisation de ce test :

- le test de dépréciation comprend des projections de flux de trésorerie sur 4 ans, une hypothèse de croissance long terme de 1,5% et un taux d'actualisation de 9,5% (pour Horizon) et de 8,2% (pour Nove).

Les résultats de ce test ne conduisent pas à constater une dépréciation relative à cette UGT dans les comptes consolidés établis au 31 décembre 2009.

## Note 9

### Immobilisations incorporelles

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Transferts et autres	Variations de change	31/12/2009
Frais de Développement	8 819	1 111	-	-	-	9 930
Concessions, Brevets, Licences	7 183	608	(907)	43	-	6 927
Immobilisations incorporelles autres et en cours	102	403	(65)	(60)	(2)	378
<b>Valeurs brutes</b>	<b>16 104</b>	<b>2 122</b>	<b>(972)</b>	<b>(17)</b>	<b>(2)</b>	<b>17 235</b>
Amortissements frais de développement	7 084	538	-	-	-	7 622
Amortissements Concessions, Brevets	3 725	850	(907)	5	1	3 674
Amortissements immobilisations autres et en cours	86	9	(30)	(29)	2	34
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>10 894</b>	<b>1 397</b>	<b>(937)</b>	<b>(24)</b>	<b>(1)</b>	<b>11 328</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 210</b>	<b>725</b>	<b>(35)</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>5 906</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

L'augmentation du poste « Frais de développement » pour 1 111 K€ correspond aux investissements en R&D.

L'augmentation du poste « Brevets et licences » pour 608 K€ correspond pour l'essentiel aux investissements informatiques.

L'augmentation du poste « Immobilisations incorporelles autres et encours » pour 403 K€ correspond également à des investissements informatiques.

Les amortissements des coûts de développement, soit 538 K€, sont inclus dans la rubrique « Frais de recherche et de développement » du compte de résultat.

## Note 10 Immobilisations corporelles

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Transferts et autres*	Variations de change	31/12/2009
Terrains	6 116	128			(74)	6 171
Constructions	26 017	5 457	(257)	10 620	(298)	41 539
Installations techniques	25 790	2 182	(129)	4 210	(209)	31 844
Parc de nacelles en location	62 384	17 824	(6 396)	(960)	1 128	73 980
Autres immobilisations corporelles	10 418	1 083	(1 048)	(114)	81	10 420
Immobilisations Corporelles en cours	16 128	(45)	(460)	(14 686)	(740)	197
<b>Valeurs brutes</b>	<b>146 853</b>	<b>26 630</b>	<b>(8 289)</b>	<b>(930)</b>	<b>(113)</b>	<b>164 152</b>
Amortissements Constructions	10 475	1 886	(88)	83	(128)	12 229
Amortissements Installations techniques	14 337	2 703	(72)	(51)	(167)	16 750
Amortissement parc de nacelles en location	27 795	10 035	(5 330)	(253)	429	32 676
Amortissements autre immobilisa- tions corporelles	5 520	1 688	(858)	(3)	15	6 362
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>58 127</b>	<b>16 312</b>	<b>(6 348)</b>	<b>(224)</b>	<b>149</b>	<b>68 018</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>88 726</b>	<b>10 317</b>	<b>(1 941)</b>	<b>(706)</b>	<b>(262)</b>	<b>96 134</b>

(\*) : Les montants indiqués en colonne « transferts et autres » correspondent pour l'essentiel au reclassement en immobilisations des immobilisations en cours de l'année précédente.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

La diminution du poste « Immobilisations corporelles en cours » correspond principalement à la mise en service de l'usine roumaine par la filiale Haulotte Arges.

L'augmentation des postes « Terrains », « Constructions » et « Installations techniques » pour 7 767 K€ correspond principalement au nouveau siège de Haulotte Iberica (3 187 K€) et à la poursuite de la construction de l'usine roumaine par la filiale Haulotte Arges (3 796 K€).

L'augmentation du poste « Parc de nacelles en location » pour 17 824 K€ est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location, notamment Access Rentals (UK) Ltd. pour 10 381 K€ (voir note 7) et UK Platforms pour 3 269 K€.

Les dotations aux amortissements des nacelles de location sont comptabilisées dans les coûts des ventes du compte de résultat. Les dotations aux amortissements des constructions, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les coûts des ventes, et/ou frais commerciaux et administratifs.

## Note 11 Actifs financiers

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Transferts et autre	Variations de change	31/12/2009
Créances rattachées aux participations	4	-	-	-		4
Actifs financiers autres	929	520	(230)	-	(20)	1 199
<b>Valeurs brutes</b>	<b>933</b>	<b>520</b>	<b>(230)</b>	<b>-</b>	<b>(20)</b>	<b>1 203</b>

Les autres actifs financiers sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe.

## Note 12 Stocks et en-cours

Au 31/12/2009	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	17 069	(936)	16 133
En cours de production	63 236	-	63 236
Produits intermédiaires et finis	122 240	(17 119)	105 120
Marchandises	30 226	(7 680)	22 546
<b>Total</b>	<b>232 770</b>	<b>(25 736)</b>	<b>207 034</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Au 31/12/2008	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	27 515	(342)	27 173
En cours de production	62 061	-	62 061
Produits intermédiaires et finis	133 017	(5 531)	127 486
Marchandises	24 190	(4 597)	19 593
<b>Total</b>	<b>246 783</b>	<b>(10 470)</b>	<b>236 313</b>

La valorisation des stocks ne tient pas compte de la sous-activité. La variation de stocks de (14 013) K€ au 31 décembre 2009, contre 109 807 K€ au 31 décembre 2008 est comptabilisée en coûts des ventes du compte de résultat.

Les dépréciations sur stocks s'établissent comme suit :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2009
Dépréciation des stocks	10 470	22 194	(6 990)	62	25 736

## Note 13

### Créances clients et comptes rattachés

Au 31/12/2009	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Actifs Non Courants</b>			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	38 399		38 399
<i>Dont créances de location financement</i>	24 577		24 577
<i>Dont garanties données</i>	13 823		13 823
<b>Sous-total</b>	<b>38 399</b>		<b>38 399</b>
<b>Actifs Courants</b>			
Créances clients et comptes rattachés	90 736	(24 054)	66 682
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	17 383	(2 255)	15 128
<i>Dont créances de location financement</i>	8 221	(2 255)	5 966
<i>Dont garanties données</i>	9 162		9 162
<b>Sous-total</b>	<b>108 119</b>	<b>(26 310)</b>	<b>81 810</b>
<b>Total</b>	<b>146 519</b>	<b>(26 310)</b>	<b>120 209</b>







# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Au 31/12/2008	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Actifs Non Courants</b>			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	53 175		53 175
<i>Dont créances de crédit location financement</i>	29 253		29 253
<i>Dont garanties données</i>	23 922		23 922
<b>Sous-total</b>	<b>53 175</b>		<b>53 175</b>
<b>Actifs Courants</b>			
Créances clients et comptes rattachés	157 423	(15 594)	141 830
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	28 528	(28)	28 500
<i>Dont créances de location financement</i>	12 209	(28)	12 181
<i>Dont garanties données</i>	16 319		16 319
<b>Sous-total</b>	<b>185 951</b>	<b>(15 622)</b>	<b>170 329</b>
<b>Total</b>	<b>239 126</b>	<b>(15 622)</b>	<b>223 504</b>

La juste valeur des « Créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 3.6, la juste valeur des créances au titre desquelles Haulotte Group a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente :

- soit le capital restant dû par le client de Haulotte Group à l'organisme financier,
- soit le montant maximum de risque supporté par Haulotte Group.

Les créances et les dettes correspondantes s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/2009
Dépréciation sur comptes clients	15 622	15 115	(4 849)	422	26 310





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Les créances clients nettes de dépréciation sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues	Echues		
			moins de 60 jours	60 à 120 jours	Plus de 120 jours
Créances clients nettes 2009	120 209	108 439	3 792	5 087	2 891
Créances clients nettes 2008	223 504	187 814	11 713	17 014	6 963

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 4.3). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une dépréciation. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base de l'historique des ventes.

## Note 14 Autres débiteurs

	31/12/2009	31/12/2008
Autres créances	21 249	36 649
Avances et acomptes versés	998	1 451
Charges constatées d'avance	1 228	1 579
<b>Total</b>	<b>23 474</b>	<b>39 679</b>

Le poste « Autres créances » regroupe principalement les créances d'impôt sur les sociétés et de TVA.

Haulotte Group S.A. a notamment au 31 décembre 2009 une créance d'impôt sur l'Etat de 14 198 K€.

## Note 15 Créances par échéance

Au 31/12/2009	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	66 682	66 682	
Créances clients sur opérations de financement	53 527	15 128	38 399
Autres débiteurs	23 474	23 474	
<b>Total</b>	<b>143 683*</b>	<b>105 284</b>	<b>38 399</b>

\*Dont 11 770 K€ de créances échues (cf. note 13)





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Au 31/12/2008	Montant	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés*	141 830	141 830	0
Créances clients sur opérations de financement	81 675	28 500	53 175
Autres débiteurs	39 679	39 679	0
<b>Total</b>	<b>263 183*</b>	<b>210 008</b>	<b>53 175</b>

\*Dont 35 690 K€ de créances échues (cf. note 13)

## Note 16

### Gestion du risque de change

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances commerciales et des dettes commerciales avant couverture :

Au 31/12/2009	EUR	AUD	GBP	SEK	USD	Autres
Créances commerciales	96 733	9 175	11 143	384	25 619	3 464
Dettes fournisseurs	(18 740)	(13)	(1 975)	(15)	(2 717)	(800)
Position nette	77 993	9 162	9 167	368	22 902	2 664

Au 31/12/2008	EUR	AUD	GBP	SEK	USD	Autres
Créances commerciales	163 159	8 810	28 542	1 386	25 971	11 258
Dettes fournisseurs	(56 443)	(76)	(1 131)	(45)	(4 365)	(3 403)
Position nette	106 716	8 734	27 411	1 341	21 606	7 855

Une appréciation de l'euro de 10% envers la Livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de 833 K€.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le Dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de 2 082 K€.

## Note 17

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Disponibilités	45 835	22 838
SICAV Monétaires	20 010	10
<b>Total</b>	<b>65 845</b>	<b>22 848</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 18 instruments dérivés

Les justes valeurs positives se présentent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Ventes à Terme USD	3 368	2 970
<b>Total</b>	<b>3 168</b>	<b>2 970</b>

Les justes valeurs négatives se présentent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Swaps de taux d'intérêt	(6 130)	(6 553)
<b>Total</b>	<b>(6 130)</b>	<b>(6 553)</b>

## Note 19 Capital social et primes d'émission

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre d'actions	31 191 669	32 591 164
Valeur nominale en euros	0,13	0,13
<b>Capital social en euros</b>	<b>4 054 917</b>	<b>4 236 851</b>
<b>Prime d'émission en euros</b>	<b>91 953 315</b>	<b>91 944 789</b>

La variation du capital social est liée à l'annulation de 1 401 595 actions propres qui a entraîné une réduction de capital de 182 207 €.

La situation des actions auto-détenues au 31 décembre 2009 est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre d'actions autodétenues	1 837 823	3 239 418
Pourcentage du capital autodétenu	5,89%	9,94%
<i>Valeur nette comptable des titres autodétenus en K€*</i>	<i>11 831</i>	<i>15 385</i>
<i>Valeur de marché des titres autodétenus en K€**</i>	<i>11 597</i>	<i>14 415</i>

\* basée sur le cours moyen de décembre

\*\* au cours du dernier jour ouvré de l'exercice





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Tableau récapitulatif des mouvements d'actions propres sur les exercices 2008 et 2009 :

TYPE		2009	2008
<b>Liquidité</b>	Nombre titres achetés	-	287 755
	Valeur titres achetés	-	3 592 493
	Prix unitaire moyen	-	12,5
	Nombre titres vendus	-	229 209
	Valeur titres vendus origine	-	4 620 858
	Prix vente titres vendus	-	2 868 641
	Plus ou moins value	-	-1 752 217
	Nombre de titres annulés	-	50 000
	Nombre titres au 31/12	139 418	139 418
	Valeur origine titres au 31/12	1 506 773	1 506 773
<b>Mandat</b>	Nombre titres achetés	-	4 208 766
	Valeur titres achetés	-	43 821 656
	Prix unitaire moyen	-	10,4
	Nombre titres vendus	-	-
	Nombre de titres annulés	1 401 595	1 806 186
	Nombre titres au 31/12	1 698 405	3 100 000
	Valeur origine titres au 31/12	13 183 551	27 799 867
<b>Global</b>	Nombre titres au 31/12	1 837 823	3 239 418
	Valeur origine titres au 31/12	14 690 324	29 306 641
	Cours de clôture titres au 31/12	6,31	4,45





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 20

### Plans d'options de souscription d'actions réservés aux salariés

	PLAN N°1	PLAN N°2	PLAN N°3
Date du Conseil d'Administration	26/07/2001	02/07/2002	08/07/2003
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	171 250	175 250	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2009	-	-	27 050
Point de départ d'exercice des options	26 juillet 2005	2 juillet 2006 (sauf cas dérogatoires)	8 juillet 2007 (sauf cas dérogatoires)
Date d'expiration	Initialement 25/10/2005 étendue au 25/04/2006 par Conseil d'Administration du 26/10/2005	2 juillet 2009	8 juillet 2010
Prix de souscription ou d'achat	16,78 €	9,46 €	4,19 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	101 050	114 240	84 800

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2009 a été ajusté des départs des bénéficiaires ayant quitté le Groupe avant la date d'exercice possible des options.

Par ailleurs, pour l'ensemble des plans concernés, chaque option consentie donne droit à une action.

Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2005 sont retraités conformément aux dispositions de la norme IFRS 2. Seul le plan en date du 8 juillet 2003 est concerné par cette obligation.

Conformément aux principes de la norme IFRS 2, Haulotte Group a comptabilisé en charge la juste valeur des services obtenus dans le cadre de plans de souscription d'actions accordés au personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres au fur et à mesure de leur consommation.

La juste valeur des options attribuées au titre de ce plan est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black and Scholes.

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'octroi : 4,19 €
- prix d'exercice : 4,19 €
- volatilité : 71%
- rendement du dividende : 1,67%
- durée de l'option : 7 ans
- taux d'intérêt annuel sans risque : 3,50%.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 21

### Emprunts et dettes financières

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Dettes financières non courantes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit > 1 an	26 200	191 761
<i>dont crédit syndiqué</i>	-	152 886
<i>dont garanties données</i>	13 823	23 922
<i>dont emprunts divers</i>	12 377	14 953
Emprunts et dettes financières diverses	426	405
<b>sous-total</b>	<b>26 626</b>	<b>192 166</b>
<b>Dettes financières courantes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit < 1 an	222 277	26 697
<i>dont crédit syndiqué</i>	203 213	8 776
<i>dont garanties données</i>	9 162	16 319
<i>dont dettes de crédit bail adossé et location financement</i>	-	214
<i>dont emprunts divers</i>	9 902	1 388
Emprunts et dettes financières diverses	108	109
Découverts bancaires	18 225	21 588
<b>sous-total</b>	<b>240 610</b>	<b>48 394</b>
<b>Endettement financier brut</b>	<b>267 236</b>	<b>240 561</b>

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330 000 K€ sur une durée de 7 ans, qui a été ramené à 251 000 K€ en 2009.

L'emprunt total de 251 000 K€ a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor et se décompose en quatre tranches :

- Tranche A + avenant : 70 000 K€ destinés au refinancement de la dette existante
- Tranche B : 120 000 K€ destinés au financement des investissements
- Tranche C : 31 000 K€ destinés au financement des acquisitions
- Tranche D : 30 000 K€ destinés au financement du BFR.

Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt le Groupe a mis en place des contrats d'échange de taux (note 18).

Le non respect des ratios financiers intervenu sur le second semestre 2009 a entraîné un risque d'exigibilité immédiate de la dette par le pool bancaire, c'est pour cela que l'intégralité de la dette a été reclassée en échéance à moins d'un an (note 25). Un accord ayant été trouvé début 2010 avec les banques, le remboursement de la dette s'élèvera à 44,2 M€ en 2010, le reste étant à plus d'un an.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

L'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 221 000 K€ :

- Tranche A : 52 492 K€ (8 749 K€ ont été remboursés en juillet 2009)
- Tranche B : 120 000 K€
- Tranche C : 31 000 K€
- Tranche D : 17 500 K€ de crédit revolving

La filiale américaine BilJax bénéficie de lignes de financement à hauteur de 15 196 KUSD qui se décomposent en :

- un crédit dont le capital restant dû au 31/12/2009 est de 4 427 KUSD à moyen terme et de 159 KUSD à court terme.
- une ligne de crédit revolving de 20 000 KUSD. L'utilisation au 31/12/2009 est de 10 610 KUSD.

En contrepartie de l'emprunt syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.

Les emprunts du Groupe hors garanties données sont, en synthèse, libellés dans les monnaies suivantes :

En contre valeurs K€	31/12/2009	31/12/2008
Euros	226 116	184 712
GBP	6 064	203
USD	11 270	14 126
Autres	799	1 065
<b>Total</b>	<b>244 250</b>	<b>200 106</b>

## Note 22

### Gestion du risque de taux

Les emprunts et dettes financières ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières à taux fixe	35 624	41 712
Emprunts et dettes financières à taux variable	231 611	198 849
<b>Total</b>	<b>267 236</b>	<b>240 561</b>

Une augmentation des taux de 1% entraînerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet de couverture de l'ordre de 2 316 K€.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 23 Provisions

	31/12/2008	Dotation	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Variation de change	31/12/2009
Provisions garantie client	4 006	1 717	(2 994)	-	(13)	2 715
Autres provisions pour risques	2 663	600	(534)	-	10	2 739
Autres provisions pour charges	(52)		(11)	-	-	(63)
<b>Provisions court terme</b>	<b>6 618</b>	<b>2 316</b>	<b>(3 539)</b>	-	<b>(4)</b>	<b>5 391</b>
Provision engagements retraite	1 814	235	(230)	-	32	1 851
<b>Provisions long terme</b>	<b>1 814</b>	<b>235</b>	<b>(230)</b>	-	<b>32</b>	<b>1 851</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>8 431</b>	<b>2 551</b>	<b>(3 769)</b>	-	<b>28</b>	<b>7 242</b>

- Provision pour garantie : Haulotte Group provisionne les coûts de réparation ou de remplacement des produits vendus sous garantie à ses clients. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans.

- D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels une société du Groupe est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés.

Au cours de l'année 2008, un fournisseur a notifié à Haulotte Group S.A. une réclamation d'un montant de 7 M€ pour rupture abusive de son contrat d'approvisionnement de matières premières. Aucune provision n'est constatée à ce titre dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2009, le Groupe estimant que cette demande est non justifiée d'un point de vue juridique et économique et n'est, par ailleurs, pas étayée par le fournisseur.

- Provisions pour engagements de retraite : voir note 24.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 24

### Engagements de retraite et assimilés

#### 24.1 Hypothèses retenues

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

Les engagements de retraite sont estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière et sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 3.10, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe,
- un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme soit au global un taux de 2 %,
- un taux d'actualisation de 5%,
- un départ à la retraite des salariés nés avant le 1er janvier 1950 : à l'âge de 62 ans pour les cadres, 60 ans pour les ETAM/ouvriers, 55 ans pour les conducteurs ;
- un départ à la retraite des salariés nés après le 1er janvier 1950 à l'âge de 65 ans pour les cadres, 63 ans pour les ETAM/ouvriers, 55 ans pour les conducteurs.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales. Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

#### 24.2 Evolution de l'engagement sur l'exercice

<b>Valeur actualisée de l'engagement en début d'exercice (1<sup>er</sup> janvier 2009)</b>	<b>1 814</b>
Coût des services rendus dans l'exercice	235
Intérêts crédités dans l'exercice	95
Prestations réglées dans l'exercice	(230)
Ecart actuariels	(64)
<b>Valeur actualisée de l'engagement en fin d'exercice (31 décembre 2009)</b>	<b>1 851</b>

Le Groupe n'a pas d'actifs de couverture et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 25

### Dettes par échéances

La rubrique emprunts et dettes auprès des établissements de crédit inclut au 31 décembre 2009 un encours de 221 M€ lié au crédit syndiqué. Comme précisé en note 21, suite à l'accord trouvé début 2010 avec les banques, le montant remboursable sur l'exercice 2010 s'élève à 44,2 M€.

31/12/2009	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	248 477	222 277	26 200	
<i>dont retraitement des contrats de crédit-bail et autres garanties</i>	22 985	9 162	13 823	
Emprunts et dettes financières diverses	18 759	18 333	426	
Avances et acomptes reçus	1 725	1 725		
Dettes sur immobilisations	896	896		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 262	24 262		
Dettes fiscales et sociales	1 622	1 622		
Autres	7 317	7 317		
Produits constatés d'avance	1 148	1 148		
<b>Total</b>	<b>304 206</b>	<b>277 580</b>	<b>26 626</b>	<b>-</b>

31/12/2008	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218 458	26 697	191 761	
<i>dont retraitement des contrats de crédit-bail et autres garanties</i>	40 455	16 533	23 922	
Emprunts et dettes financières diverses	22 103	21 697	405	
Avances et acomptes reçus	4 854	4 854		
Dettes sur immobilisations	1 233	1 233		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 461	65 461		
Dettes fiscales et sociales	16 804	16 804		
Autres	7 581	7 581		
Produits constatés d'avance	2 042	2 042		
<b>Total</b>	<b>338 536</b>	<b>146 369</b>	<b>192 166</b>	<b>-</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 26

### Autres créditeurs

	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes reçus	1 725	4 854
Dettes sur immobilisations	896	1 233
Dettes fiscales et sociales	1 622	16 804
Autres dettes	7 317	7 581
Produits constatés d'avance	1 147	2 042
<b>Total</b>	<b>12 707</b>	<b>32 514</b>

## Note 27

### Impôts différés

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale. Les impôts différés sont recouvrables à moins d'un an à l'exception de ceux calculés sur la juste valeur du matériel de location, les provisions pour engagements de retraite, les écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger et les amortissements et frais de développement.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporelles ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs.

L'analyse des impôts différés par nature est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
impôts différés sur retraitements de la juste valeur des matériels de location	(1 041)	(925)
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	(222)	46
impôts différés sur provision pour engagements de retraite	204	207
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	4 470	7 410
impôts différés sur provisions non déductibles	1 901	2 059
impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(2 399)	(2 657)
impôts différés relatifs aux éléments monétaires faisant partie d'investissement net dans des activités à l'étranger	(3 344)	(4 453)
impôts différés sur déficits fiscaux	-	-
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	384	(3 162)
impôts différés sur autres écarts temporaires	544	1 678
<b>Total</b>	<b>497</b>	<b>203</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

La variation des impôts différés nets est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Solde net début d'exercice</b>	<b>203</b>	<b>5 519</b>
Produit / (charge) d'impôts différés	(866)	(11 720)
Impôts différés entrée de périmètre	-	(1 240)
Impôts différés comptabilisés en autres éléments du résultat global	1 108	6 167
Ecart de conversion	52	298
Autres variations	-	1 179
<b>Solde net fin d'exercice</b>	<b>497</b>	<b>203</b>

## Note 28

### Produits des activités ordinaires

La note 40 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

## Note 29

### Coûts des ventes

	31/12/2009	31/12/2008
Coûts de production des ventes	(165 397)	(326 818)
Dotations nettes sur dépréciation des stocks	(15 204)	(3 286)
Coûts de garantie	(4 669)	(5 352)
Intérêts payés au titre du crédit bail adossé	(92)	(143)
<b>Total</b>	<b>(185 362)</b>	<b>(335 600)</b>

## Note 30

### Frais administratifs et généraux

	31/12/2009	31/12/2008
Frais Administratifs	(26 947)	(28 992)
Dotations nettes sur dépréciation des créances clients	(14 505)	(5 454)
Frais de direction	(8 509)	(10 330)
Divers	(3 395)	(4 918)
<b>Total</b>	<b>(53 356)</b>	<b>(49 694)</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 31

### Frais de recherche et de développement

	31/12/2009	31/12/2008
Production immobilisée frais de développement	1 111	881
Amortissement des frais de développement	(538)	(874)
Crédit impôt recherche	332	244
Frais de développement engagés	(6 179)	(6 057)
<b>Total</b>	<b>(5 274)</b>	<b>(5 806)</b>

## Note 32

### Gains et pertes de change

	31/12/2009	31/12/2008
Pertes de change	(16 715)	(36 437)
Gains de change	21 105	34 464
<b>Total</b>	<b>4 390</b>	<b>(1 973)</b>

Les gains et pertes de change réalisés et latents liés aux transactions commerciales en devises sont enregistrés en marge opérationnelle à hauteur des montants mentionnés ci-dessus.

L'évolution du poste est la conséquence des variations du compte courant libellé en Livre sterling avec les filiales anglaises et de l'évolution défavorable du Dollar et de la Livre sterling sur l'exercice.

## Note 33

### Charges par nature du résultat opérationnel courant

	31/12/2009	31/12/2008
Achats de matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(99 927)	(219 709)
Charges externes	(58 669)	(107 110)
Impôts et taxes	(3 468)	(5 262)
Frais de personnel	(60 208)	(68 194)
Charges nettes des reprises d'amortissements et perte de valeur	(42 111)	(26 372)
Gains et pertes de change	4 390	(1 973)
Autres charges et produits d'exploitation	(5 394)	27 846
<b>Total</b>	<b>(265 387)</b>	<b>(400 144)</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 34

### Charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	(46 033)	(50 816)
Charges sociales	(14 164)	(17 247)
Participation des salariés	(6)	(4)
Indemnités de départ à la retraite	(5)	(127)
<b>Total</b>	<b>(60 208)</b>	<b>(68 194)</b>

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

## Note 35

### Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2009	31/12/2008
Plus value sur cession d'actifs*	-	30 820
Produits sur opérations de gestion	264	645
Produits sur opération en capital	-	63
Reprise sur provision risques et charges	283	140
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>547</b>	<b>31 668</b>
Moins value sur cession d'actifs	(171)	-
Charges sur opération de gestion **	(1 456)	(1 730)
Charges sur opération en capital	-	-
Amortissement exceptionnel des frais de développement ***	-	(371)
Dotation sur provision risques et charges	(371)	(144)
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>(1 998)</b>	<b>(2 245)</b>
<b>Total</b>	<b>(1 451)</b>	<b>29 423</b>

(\*) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, la cession de Lev avait généré une plus value nette de 31 348 K€..

(\*\*) Les charges sur opération de gestion au 31 décembre 2009 sont composées principalement de coûts sur litiges (340 K€) et de coûts de garantie financières (376 K€).

(\*\*\*) En application d'IAS 36 les coûts de développement avaient été soumis à un test de dépréciation. L'évolution de certains projets avait conduit à procéder à une dépréciation d'une partie des coûts préalablement immobilisés en 2008.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 36

### Coût de l'endettement financier net

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et charges financières	(6 621)	(8 729)
Variation de juste valeur des instruments de couverture de taux	187	(4 035)
Produits financiers	1 058	1 193
<b>Total</b>	<b>(5 376)</b>	<b>(11 571)</b>

## Note 37

### Impôts sur les résultats

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts exigibles	13 976	4 626
Impôts différés	(866)	(11 720)
<b>Total</b>	<b>13 110</b>	<b>(7 094)</b>

Haulotte Group SA a opté pour le report en arrière des déficits et une créance d'impôt sur les sociétés a donc été constatée pour 13 911 K€ au 31 décembre 2009.

Haulotte Group SA est la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2009, Haulotte France S.A.R.L., ABM Industries S.A.S. et Telescopelle S.A.S.

Haulotte UK Ltd est la tête du groupe d'intégration fiscale anglais comprenant au 31 décembre 2009 UK Platforms Ltd et Access Rentals (UK) Ltd.

Haulotte US Inc est à la tête du groupe d'intégration fiscale américaine comprenant au 31 décembre 2009, BilJax et ses filiales.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.







# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 38

### Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique

La différence entre le taux effectif d'imposition de 19,06 % (18,18 % en décembre 2008) et le taux normal en France de 34,43 % s'analyse comme suit :

	31/12/2009		31/12/2008	
Résultat comptable consolidé avant impôt	(68 797)		39 008	
<b>(Produit)/ Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante</b>	<b>(23 687)</b>	<b>34,43%</b>	<b>13 431</b>	<b>34,43%</b>
Impact des différences de taux d'imposition	2 129		1	
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	(616)		(8 217)	
Impact des plus values long terme non soumis à taux plein	-		(3 739)	
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	-		(64)	
Impact des impôts différés comptabilisés en « autre éléments du résultat global »	(1 108)		(6 167)	
Impact des actifs d'impôt non reconnus	(3 164)		-	
Impact des éliminations des opérations internes sur titres de participation	12 089		1 713	
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	15 148		6 595	
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	(14 199)		338	
Impact des extournes d'impôts différés actifs non utilisés	-		2 921	
Autres	298		282	
<b>(Produit)/ Charge d'impôt effective</b>	<b>(13 110)</b>	<b>19,06 %</b>	<b>7 094</b>	<b>18,18%</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 39

### Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe sans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives, en l'occurrence des options de souscriptions d'actions. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action) en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net part du Groupe en milliers d'euro</b>	<b>(55 326)</b>	<b>31 963</b>
Nombre total d'actions en circulation	31 191 669	32 591 164
Nombre d'actions propres	1 837 823	3 239 418
<i>Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action</i>	<i>29 353 846</i>	<i>29 351 746</i>
Ajustement relatif aux plans d'options de souscriptions d'actions	5 959	19 903
<b>Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>29 359 805</b>	<b>29 371 649</b>
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	(1,885)	1,089
- dilué	(1,884)	1,088





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 40

### Information sectorielle

#### Répartition du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Vente d'engins de manutention et de levage	139 412	69	383 479	85
Locations d'engins de manutention et de levage	31 880	16	32 655	7
Services <sup>(1)</sup>	30 736	15	34 645	8
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>202 028</b>	<b>100</b>	<b>450 780</b>	<b>100</b>

(1) notamment pièces de rechange, réparations et financements

Chiffre d'affaires par zone géographique	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Europe	139 899	69	379 416	84
Amérique du nord	33 835	17	32 436	7
Amérique latine	11 491	6	19 067	4
Asie Pacifique	16 803	8	19 861	4
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>202 028</b>	<b>100</b>	<b>450 780</b>	<b>100</b>





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Principaux indicateurs par secteur d'activité

La colonne « autres » comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31/12/2009	Production Distribution de machines	Location de machines	Services	Autres	Total
<b>Eléments du compte de résultat</b>					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteur</i>	145 545	32 182	31 548	-	209 276
<i>Ventes intersecteurs</i>	6 133	302	812	-	7 247
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	139 412	31 880	30 736	-	202 028
Résultat Opérationnel	(56 729)	(1 692)	5 054	(9 991)	(63 359)
<b>Actifs sectoriels</b>					
Actifs immobilisés	57 154	49 302	4 487	11 539	122 482
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	13 834	5 405	-	-	19 239
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	2 257	8	-	3 641	5 906
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	41 063	43 889	4 487	6 696	96 134
<i>dont Actifs financiers</i>	-	-	-	1 203	1 203
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	53 567	(39)	53 527
<i>dont créances sur opération de financement à plus d'un an</i>	-	-	38 399	-	38 399
<i>dont créances sur opérations de financements à moins d'un an</i>	-	-	15 167	(39)	15 128
Stocks	199 869	636	6 529	-	207 034
Créances Clients et comptes rattachés	47 398	15 290	6 819	(2 825)	66 682
<b>Passifs sectoriels</b>					
Fournisseurs	16 385	6 415	505	955	24 261
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	23 023	225 454	248 478
<b>Autres informations</b>					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	5 065	10 406	462	1 772	17 705
Investissements non financiers	6 005	18 238	146	4 361	28 751





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

31/12/2008	Production Distribution de machines	Location de machines	Services	Autres	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteurs</i>	396 215	34 504	35 520	-	466 239
<i>Ventes intersecteurs</i>	12 736	1 849	874	-	15 459
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	383 479	32 655	34 646	-	450 780
Résultat Opérationnel	40 203	803	3 599	7 637	50 636
<b>Actifs sectoriels</b>					
Actifs immobilisés	59 826	41 870	5 400	7 873	114 968
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	14 320	5 779	-	-	20 099
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	1 699	9	3	3 499	5 210
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	43 807	36 081	5 397	3 441	88 726
<i>dont Actifs financiers</i>				933	933
Créances Clients sur opérations de financement	-	-	81 991	(317)	81 675
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	-	-	53 451	(276)	53 175
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	-	-	28 540	(185)	28 500
Stocks	225 034	2 316	8 963		236 313
Créances Clients et comptes rattachés	122 483	12 980	10 056	(3 690)	141 830
<b>Passifs sectoriels</b>					
Fournisseurs	50 379	6 933	5 164	2 985	65 461
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	34 956	183 502	218 458
<b>Autres informations</b>					
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	4 893	11 265	381	1 736	18 274
Investissements non financiers	19 749	20 120	1 024	3 302	44 195





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Principaux indicateurs par zone géographique

La colonne « autres » comprend les éléments non affectés aux quatre secteurs géographiques du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

31/12/2009	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>						
<i>Produits Activités Ordinaires par zone</i>	157 092	35 582	11 529	17 251	-	221 455
<i>Ventes intersecteurs</i>	17 193	1 747	38	448	-	19 427
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	139 899	33 835	11 491	16 803	-	202 028
Résultat Opérationnel	(40 691)	(12 559)	2 416	(3 165)	(9 361)	(63 359)
<b>Actifs sectoriels</b>						
Actifs immobilisés	197 724	21 482	5 523	628	(102 875)	122 482
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	2 580	13 834	2 825	-	-	19 239
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	5 890	-	15	1	-	5 906
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	90 089	7 594	2 681	520	(4 750)	96 134
<i>dont Actifs financiers</i>	99 166	54	2	106	(98 125)	1 203
Créances Clients sur opérations de financement	43 190	3 929	-	6 408	-	53 527
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	31 143	2 564	-	4 693	-	38 399
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	12 048	1 365	-	1 716	-	15 128
Stocks	172 059	26 415	7 392	11 984	(10 816)	207 034
Créances Clients et comptes rattachés	56 470	6 647	6 845	5 783	(9 063)	66 682
<b>Passifs sectoriels</b>						
Fournisseurs	22 453	2 745	1 872	6 255	(9 063)	24 261
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234 879	11 820	701	1 077	-	248 478
<b>Autres informations</b>						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	17 022	1 011	737	129	(1 193)	17 705
Investissements non financiers	27 110	476	904	260	-	28 751





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

31/12/2008	Europe	Amérique du Nord	Amérique Latine	Asie Pacifique	Autres	Total
<b>Éléments du compte de résultat</b>						
<i>Produits Activités Ordinaires par zone</i>	444 678	33 150	19 178	20 210	-	517 216
<i>Ventes intersecteurs</i>	65 261	714	112	350	-	66 436
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	379 416	32 436	19 067	19 861	-	450 780
Résultat Opérationnel	61 807	(7 543)	(2 793)	(2 947)	2 112	50 636
<b>Actifs sectoriels</b>						
Actifs immobilisés	143 011	23 048	6 281	430	(57 802)	114 968
<i>dont Ecart d'acquisition</i>	2 580	14 320	3 199	-	-	20 099
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	5 204	2	4	1	-	5 210
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	83 236	8 472	3 073	363	(6 418)	88 726
<i>dont Actifs financiers</i>	51 992	253	6	66	(51 385)	933
Créances Clients sur opérations de financement	72 810	6 263	-	2 602	-	81 675
<i>dont Créances sur opérations de financement à plus d'un an</i>	46 810	4 257	-	2 108	-	53 175
<i>dont Créances sur opérations de financement à moins d'un an</i>	25 999	2 006	-	494	-	28 500
Stocks	174 671	39 640	9 009	10 387	2 606	236 313
Créances Clients et comptes rattachés	144 711	7 060	9 320	10 066	(29 327)	141 830
<b>Passifs sectoriels</b>						
Fournisseurs	63 416	11 470	13 089	6 813	(29 327)	65 461
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	199 920	14 160	34 164	21 599	(51 385)	218 458
<b>Autres informations</b>						
Charge d'amortissements et perte de valeur de l'exercice	17 540	537	1 001	148	(952)	18 274
Investissements non financiers	44 661	295	1 800	114	(2 675)	44 195





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Les notes 41 à 43 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.

## Note 41

### Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2009	31/12/2008
Variations des stocks	(17 396)	97 485
Variation des dépréciations des stocks	(15 232)	(3 286)
Variations de créances clients	(70 420)	(106 064)
Variation de la dépréciation des créances clients	(8 038)	(5 058)
Variations des dettes fournisseurs	40 585	72 024
Variations des autres dettes et autres créances	10 737	5 330
<b>Total</b>	<b>(59 764)</b>	<b>60 432</b>

## Note 42

### Détail de la variation des créances sur opérations de financement

	31/12/2009	31/12/2008
Variations des créances brutes	(9 249)	25 513
Variations des dépréciations	(2 227)	(8)
<b>Variation des créances sur opérations de financement</b>	<b>(11 476)</b>	<b>25 505</b>

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par le Groupe sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en terme de cash.

La variation des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

Sur l'exercice 2009, Haulotte Group a enregistré 5 315 K€ de nouveaux contrats en location financement sur ses filiales Australienne, Scandinave et également sur sa filiale de Singapour.







# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 43

### Composantes de la trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Caisse et comptes à vue	45 835	22 838
SICAV monétaires et titres négociables	20 010	10
<b>Trésorerie du bilan</b>	<b>65 845</b>	<b>22 848</b>
Découverts bancaires	(18 225)	(21 588)
Juste valeur négative des instruments financiers	(2 762)	(3 583)
<b>Trésorerie du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>44 858</b>	<b>(2 324)</b>

## Note 44

### Transactions avec les parties liées

#### Opérations avec les entreprises liées :

- La Société Solem S.A.S, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 55,97 % du capital social au 31 décembre 2009. Haulotte Group a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 30 K€ en 2009 et 245 K€ en 2008, et a été facturé par Solem d'un montant de charge de 932 K€ en 2009 et 1 028 K€ en 2008.

- SCI Lancelot qui possède des dirigeants communs avec Haulotte Group S.A. a facturé au Groupe des loyers et accessoires au titre de l'utilisation des locaux d'Épinay : 474 K€ en 2009 et 457 K€ en 2008.

#### Sommes allouées aux dirigeants :

Les sommes allouées aux membres du Conseil d'Administration se sont élevées à 696 K€ à la charge du Groupe pour 2009 et à 763 K€ pour 2008.

Ce montant provient de la refacturation par la Société Solem S.A.S de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A.S le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.

Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 45

### Engagements hors bilan

	31/12/2009	31/12/2008
Engagement de rachat*	11 215	11 418
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	221 633	183 961
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	1 020	1 068

(\*) : Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le Groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients

(\*\*) : Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres de la société Haulotte UK

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

31/12/2009	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	11 215	1 593	9 622	
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	221 633	221 633		

31/12/2008	Montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Engagements de rachat	11 418	207	11 160	51
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	183 961	30 469	153 492	

## Note 46

### Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation

	31/12/2009	31/12/2008
DIF (en heures)	45 845	46 553





# COMPTES CONSOLIDÉS

pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

## Note 47

### Effectif moyen du Groupe

	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	246	250
ETDAM	1 367	1 650
<b>Effectif</b>	<b>1 613</b>	<b>1 900</b>

## Note 48

### Evènement postérieur à la clôture

Suite à la rupture du respect de ses ratios financiers intervenu le second semestre 2009, Haulotte Group est parvenu à un accord avec ses banquiers fixant les nouvelles conditions applicables sur ce crédit jusqu'à son échéance de juillet 2013.

Cet accord prévoit l'ouverture d'une période de suspension des tests de ratio financiers prévus au contrat initial pour une durée de 24 mois avec mise en place d'un ratio de liquidité qui sera testé le 31 mars 2010 et 2011. Il définit les nouvelles conditions de rémunération des prêteurs et prévoit la transformation d'une partie des lignes de crédit amortissables en crédit revolving pour un montant de 50 M€.





## IV / RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires  
**Haulotte Group SA**  
L'Homme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Haulotte Group SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**Haulotte Group SA**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes C et 4 de l'annexe qui précisent les nouveaux accords conclus avec les banques, suite au non respect des ratios financiers, entre la date de clôture d'exercice et la date d'arrêté des comptes ainsi que le nouvel échéancier applicable au remboursement du crédit bancaire découlant de cet accord.

**II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participations, les créances rattachées aux participations, les actions propres et les créances clients sont évalués conformément aux méthodes décrites dans les notes B.3 et B.5 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à revoir l'approche retenue par la société et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.





**Haulotte Group SA**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 3

Concernant les informations fournies en application de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données servant à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : la société n'a pas communiqué les informations requises pour les mandataires sociaux non dirigeants.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Paris, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Hoche Audit

Elisabeth L'hermite

Dominique Jutier





PricewaterhouseCoopers Audit  
Commissaire aux Comptes  
20, rue Garibaldi  
69451 Lyon

Hoche Audit  
Commissaire aux Comptes  
35 avenue Victor Hugo  
75116 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**  
Exercice clos le 31 décembre 2009

**Aux actionnaires**  
Haulotte Group SA  
L'homme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Haulotte Group tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**Haulotte Group SA**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 2

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2.1 de l'annexe qui mentionne les nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et notamment la norme IFRS 8 ;
- les notes 2.2.2, 21 et 48 de l'annexe qui mentionnent que, suite au non respect des ratios financiers, les discussions avec les banques ont abouti à la conclusion d'un accord entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, et précisent le nouvel échéancier applicable au remboursement du crédit bancaire découlant de cet accord.

**II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité tel que mentionné dans la note 2.2.2 aux états financiers. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L.823.9 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

La note 2.2.1 aux états financiers mentionne les jugements et estimations significatifs retenus par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par la société.

Par ailleurs, la société procède systématiquement à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 3.1 et 8 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 3.1 et 8 donnent une information appropriée.





**Haulotte Group SA**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Page 3

Principes comptables

La note 3.6 (créances clients) aux états financiers consolidés présente les modes de comptabilisation appliqués aux ventes pour lesquelles Haulotte Group consent des garanties aux organismes financiers afin de favoriser le financement de ses clients. Nos travaux ont consisté à nous assurer que cette note fournit une information appropriée et à vérifier la correcte mise en œuvre des traitements comptables énoncés. A ce titre, nous avons examiné les procédures mises en place par Haulotte Group pour recenser les engagements contractuels concernés, nous avons obtenu des confirmations externes des établissements financiers et avons vérifié sur la base de sondages la correcte traduction comptable de ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Paris, le 30 avril 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Elisabeth L'hermite

Hoche Audit

Dominique Jutier



**V / ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait le 30 avril 2010  
A L'Horme



Le responsable : Alexandre SAUBOT  
Directeur Général Délégué

